



HAL
open science

Appropriation sociale de la transition écologique : pratiques et représentations des jardins privés

Emma Dauphin

► **To cite this version:**

Emma Dauphin. Appropriation sociale de la transition écologique : pratiques et représentations des jardins privés. Sciences de l'environnement. 2020. dumas-02975183

HAL Id: dumas-02975183

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02975183v1>

Submitted on 22 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers CFR Rennes

Année universitaire : 2019-2020

Spécialité :

Génie de l'environnement

Spécialisation (et option éventuelle) :

Agriculture durable et développement territorial

Mémoire de fin d'études

d'ingénieur de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST), école interne de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

de master de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST), école interne de l'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Appropriation sociale de la transition écologique : pratiques et représentations des jardins privés

Par : Emma Dauphin



Source : Emma Dauphin

Soutenu à Rennes le 15 Octobre 2020

Devant le jury composé de :

Président : Catherine Darrot

Maître de stage : François Papin et Philippe Boudes

Enseignant référent : Philippe Boudes

Autres membres du jury : Nicolas Tréton,
responsable du Service Gestion des Espaces
verts de Cholet

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Pour commencer cette longue liste des personnes incroyables qui ont fait partie de cette aventure, j'aimerais remercier François Papin et son esprit toujours à l'affût, qui a su trouver cette idée d'étude et Philippe Boudes qui a pu concrétiser cette réflexion en un stage haut en couleur. En espérant François, que tu recrutes un jour ce ou cette secrétaire dont tu as tant besoin pour répondre à ton téléphone, te rapporter une tasse de café ou te faire des grimaces quand quelqu'un t'appelle Monsieur Papin. Je tiens aussi à vous remercier doublement tous les deux de m'avoir épaulé tout au long de ce stage, même quand le wifi était mauvais en plein milieu du confinement.

Merci à toute l'équipe de la Communauté de Communes qui a su apporter la bonne humeur dont j'ai pu bénéficier durant ce stage. Merci à l'ensemble des personnes ayant rapporté viennoiseries, bonbons et autres sucreries qui m'ont donné de l'énergie tout au long de cet été. Un merci tout particulier à Vincent et Eric qui ont gracieusement acceptés de m'aider lors de l'animation du Comité de Pilotage de mon stage.

Merci à toute l'équipe pédagogique de Génie de l'Environnement pour tous les cours que j'ai pu utiliser durant mon stage ainsi que votre présence et bienveillance. J'en profite aussi pour saluer mes *partners in crime* de cours avec qui j'ai mangé plus de chouquettes que dans tout le reste de ma vie.

Merci à mes colocataires, ces personnes incroyables qui, en plus de supporter mes sessions karaoké intempestives, m'ont apporté un rayon de soleil et un grain de folie quotidien dans cette période où tous mes repères étaient chamboulés.

Merci aussi à mes compagnons confinés de fortune qui ont rendu ma suspension de stage et la situation sanitaire bien plus confortable, grâce à des journées rythmées par l'inépuisable Sissy Mua et les sessions intenses de Koh Lanta (Claude notre héros).

Merci à Corinne, Jean-do, Lisa, Margot, Philippe, François et Michèle d'avoir relu mon mémoire, c'était un sacré morceau à écrire.

Enfin, je remercie ma maman, parce qu'on ne les remercie jamais assez.

Table des matières

Introduction	1
--------------------	---

Partie 1 : Contexte de l'étude : Artificialisation des territoires et sociologie des jardins

I. Que se passe-t-il sur les territoires ?	3
1. Artificialisation généralités	3
2. La nature en ville	5
3. Etat des lieux à Pouzauges et ses alentours	7
II. Rapports sociologiques aux jardins privés	9
1. Qu'est-ce qu'un jardin ?	9
2. Conceptualisation du jardin	10
3. Entretien d'un jardin : Un acte social	11
4. Dans quelles mesures jardiner peut être un acte politique ?	15

Partie 2 : Méthodes de travail et d'analyse des données

Hypothèses	17
Méthode collecte de données et d'analyse	18
I. Collecte	18
1. Pré diagnostic territorial	19
2. Entretiens semi-directifs	19
3. La cartographie	20
II. Analyse	23
1. Entretiens semi-directifs	23
2. Cartographie	24

Partie 3 : Résultats et discussion

I. Perception et représentation du territoire	26
1. Le cadre de vie	26
2. Rôles de la Communauté de communes et des communes	28
II. Perception des crises environnementales actuelles	30
1. L'évolution du climat	30
2. La covid-19 et ses racines environnementales	31
III. Représentation et perception du jardin	31
1. Représentation en général	31

2. Quelle relation au jardin ?	33
IV- Aménagement du jardin	36
1. Typologie des jardins	36
2. Particularités d'aménagement	37
3. Les professionnels du jardin	40
V- Discussion	43
1. Profils de jardiniers	43
2. Confrontation des résultats aux hypothèses	46
Bibliographie	50

Liste des annexes

Annexe 1 : Questions à l'intention des sondés durant les entretiens semi-directifs.....	i
Annexe 2 : Représentativité de l'échantillon.....	iv
Annexe 3 : Construction des profils de jardiniers.....	v
Annexe 4 : Plan d'action.....	vi

Introduction

Les enjeux environnementaux sont aujourd'hui incontestablement mis en avant dans cette nouvelle décennie qui se prépare. Les mouvements sociaux et la crise sanitaire actuelle annoncent de grands changements dans les politiques mises en place par l'Etat.

En 2018, Nicolas Hulot et l'ensemble du Ministère de la Transition écologique et Solidaire annonçaient le Plan Biodiversité aussi appelé Biodiversité Tous Vivant. Ce Plan regroupe six axes tels que la reconquête de la biodiversité française, la construction d'une économie non-polluante ou même le développement l'éducation et de l'information à l'environnement. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont fleuri dans l'hexagone, notamment le plan « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) qui regroupe des collectivités infra-départementales ayant des plans d'actions spécifiques. Le but étant de mettre en place des politiques visant à protéger et valoriser la biodiversité actuelle. Le Pays de Pouzauges a décidé de mettre en place ce Plan afin de valoriser ses actions actuelles et de se donner une ligne de conduite jusqu'en 2021.

Dans le Haut bocage Vendéen se trouve la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, elle-même basée dans la ville à laquelle elle doit son nom : Pouzauges. Le territoire est composé de douze communes qui rassemblent à elles toutes plus de 23 000 habitants. Se trouvant à l'extrême Est de la Vendée, il est mitoyen avec les Deux-Sèvres avec qui il partage un héritage historique, bien que le paysage bocager trouve sa fin quelque part entre les deux départements. Pouzauges, commune centrale d'un territoire de plus de 300 km², est aussi son giron économique. En effet, le territoire accueille de nombreuses entreprises essentiellement agroalimentaires et liées, telle que Fleury Michon, accompagnées par une agriculture présente et essentiellement tournée vers la polyculture et l'élevage. Le Puy du fou exerce aussi une forte influence économique liée au tourisme et aux logements temporaires. La bonne santé économique du territoire n'est pas la seule particularité du Pays de Pouzauges. L'histoire de la Vendée est elle aussi très prégnante, que cela soit dans l'architecture des centre-bourg, la fierté des Vendéens quant à celle-ci ou la forte identité paysagère du bocage. Somme toute, le territoire du Pays de Pouzauges est reconnaissable tout en étant représentatif du monde rural français : agricole où l'on perçoit une forte identité territoriale.

Il a été observé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges une évolution de l'imperméabilisation et de la minéralisation des jardins privés ainsi qu'une perte de l'identité bocagère. En effet, ces dernières années, une transformation des jardins s'est opérée. Historiquement vivrier et permettant de nourrir de grandes familles, le jardin a d'abord perdu de la surface (de plusieurs milliers de mètres carrés à 500-1000m² par parcelles). Ensuite, le béton et le goudron ont fait leur entrée afin de sécuriser les voiries et les parcelles de jardin non potagères. Enfin, les essences locales, jugées peu attractives et ternes ont laissé place aux fleurs exotiques et autres arbustes méditerranéens. Cela représente un véritable problème pour les instances locales qui par leurs différentes actions tentent de

préserver l'environnement et le bocage dans les zones agricoles et les espaces publics. La continuité écologique entre les différents écosystèmes s'en retrouve fortement mitée.

Ces observations s'accompagnent d'une myriade de questions. Pourquoi observe-t-on des aménagements déconnectés du bocage et du sol (augmentation des surfaces imperméables, perte des essences locales, etc) ? A qui les doit-on ? Est-ce que les particuliers ont conscience du potentiel de biodiversité de leur jardin ? Est-ce que les messages environnementaux de la Communauté de communes sont efficaces et bien ciblés ? A cela s'ajoute une véritable méconnaissance des types de jardins existants ainsi que de leur proportion. Finalement, une question générale se pose : **Est-ce que la vision de la Communauté de Communes de la transition écologique est comprise par les habitants du Pays de Pouzauges et observe-t-on une appropriation de celle-ci dans leur parcelle de nature privée : le jardin ?**

Une enquête était donc à prévoir, afin de savoir ce qui se passe réellement dans les jardins privés, quels sont les projets des habitants et quelles influences retrouve-t-on derrière chaque jardin. Mais en premier lieu, une réponse partielle peut être apportée dans un état de l'art poussé. En effet, beaucoup de travaux abordent le sujet de la perception des jardins, malgré le fait qu'ils soient plutôt menés en milieu urbain. En parallèle de cette recherche bibliographique, un pré diagnostic territorial a été établi auprès d'experts afin d'accéder à une synthèse académique, une mise en contexte du territoire. A la suite de cela, plusieurs hypothèses ont été formulées afin de pouvoir répondre à l'ensemble des questions posées. Pour répondre à ces hypothèses, deux travaux ont été menés : Une série d'entretiens semi-directifs auprès des habitants et une cartographie faisant état des différents types de jardin dans le territoire et de leur proportion.

Partie 1 - Contexte de l'étude : Artificialisation des territoires et sociologie des jardins

Lors de la recherche de littérature sur le sujet, deux thématiques se sont démarquées : Que veut dire artificialisation en fonction des différentes échelles (au niveau de la France, des régions ou de petits territoires) ? Et surtout, quelles études existent sur les pratiques et les habitudes dans les jardins ? (ce que l'on appellera la sociologie des jardins).

I. Que se passe-t-il sur les territoires ?

1. Artificialisation généralités

Qu'est-ce qu'un sol artificialisé ? Cette notion, bien que récente est de moins en moins floue et commence à être utilisée par les acteurs des territoires. Pour bien la définir, il est possible d'utiliser l'une des vignettes de la bande-dessinée créée à l'occasion de la journée technique sur la désimperméabilisation-renaturation du Céréma (Céréma, Mathieu Ughetti – 2019).

Par ailleurs, on ne trouve pas la définition d'artificialisation dans le dictionnaire de l'académie française (1992) Mais en se basant sur « artificiel, artificielle » nous pouvons donner une autre définition : « Qui est dû à la technique de l'homme, par opposition à ce qui a été créé et s'est développé naturellement ». De plus, les causes et les conséquences de l'artificialisation des sols doivent être appréhendées en tenant compte de trois dimensions : le degré d'imperméabilisation et de perturbation subie par les sols ; leur position dans la trame et l'armature urbaines ou dans les paysages ruraux ; le type d'activités qui s'y déploient (INRA – 2017).

L'artificialisation est donc l'utilisation d'une parcelle naturelle (en friche, naturelle ou agricole) pour une activité humaine telle que les loisirs ou l'habitation, s'accompagnant d'une perte de biodiversité et très souvent de dégradation du milieu et une perte de capacité d'absorption du sol. L'artificialisation est donc un des processus de l'anthropisation qui est le « Processus par lequel les populations humaines modifient ou transforment l'environnement naturel. (La déforestation, l'élevage, l'urbanisation et l'activité industrielle sont parmi les principaux facteurs d'anthropisation. » (Larousse – sans date).

A ces définitions, il faut ajouter deux termes que l'on utilisera dans la suite de notre déroulé : minéralisation et imperméabilisation qui représentent tous les deux un processus de recouvrement du sol et d'une perte de biodiversité très forte. La minéralisation est la transformation du sol en surface recouverte de galets, pierres, roches, afin de réduire l'entretien (désherbage, taille, fertilisation du sol, etc). Les revêtements poreux ont un rôle de drainage de l'eau (aménager ma maison – 2016). L'imperméabilisation au contraire permet d'isoler le sol du reste en le recouvrant d'un textile et très souvent d'un carrelage (habitat presto – 2019). A savoir que ces deux termes sont plus adaptés pour décrire un jardin ayant des surfaces goudronnées, bétonnées et avec du gravier. Pour plus de clarté, nous appellerons ce type d'aménagement artificiel

Un tiers du territoire français joue un rôle irremplaçable dans la biodiversité (Commissariat général au développement durable – 2019). C'est-à-dire que si ces terres sont artificialisées, nous ne pourrions pas rétablir les services écosystémiques en réhabilitant d'autres parcelles comme le suggère le principe ERC (éviter-réduire-compenser). De plus, si l'on prend la totalité des sols imperméabilisés (et non artificialisés ce qui exclut toute parcelle enherbée) en France en 2012, 43% d'entre eux jouaient un rôle irremplaçable. Malgré tout le constat est le suivant : l'étalement urbain est en recul. En effet, bien avant le Plan Biodiversité de Nicolas Hulot, les urbanistes ont entamé une densification des villes et avec pour but une baisse de l'artificialisation (cf figure 1).

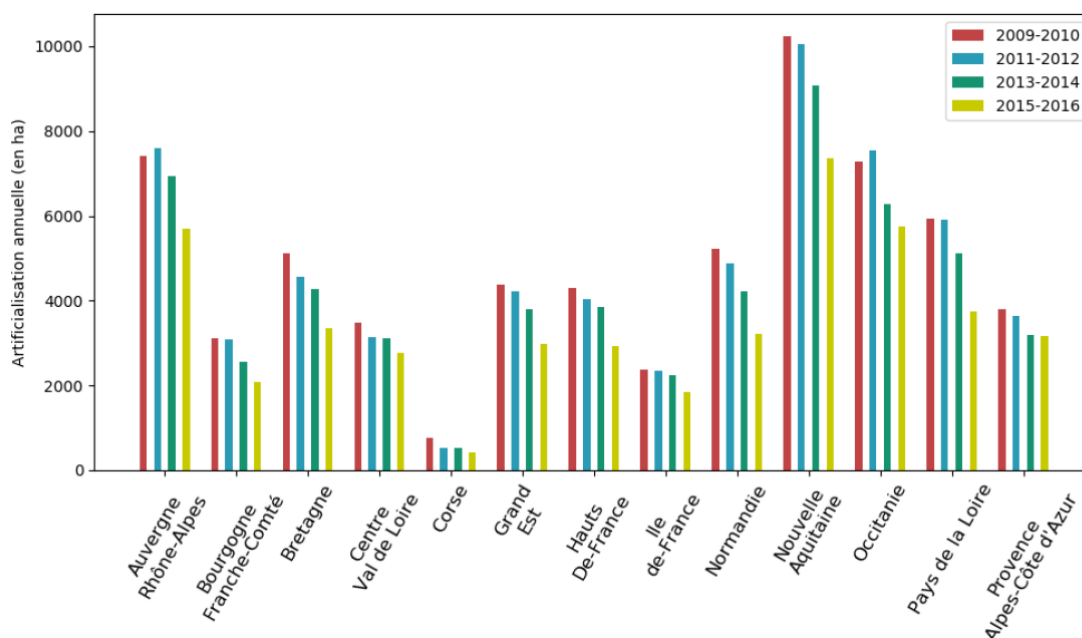


Figure 1 : Evolution de l'artificialisation des sols (en ha) entre 2009 et 2016 par région (Source : Cerema)

L'artificialisation des sols connaît, depuis la période 2009-2011, une baisse continue au niveau national, passant de 32 000 ha artificialisés en 2011 à 22 000 ha en 2015, soit une diminution de 31 %. Les chiffres des années suivantes permettront de préciser la trajectoire et ainsi de quantifier l'effort nécessaire pour l'atteinte du « zéro artificialisation nette ». A savoir que, dans les données actuelles, les jardins sont déjà considérés comme étant « artificiels » car appartenant à une habitation. L'artificialisation des jardins privés, à mi-chemin entre un espace naturel et une parcelle agricole (Quenardel, Antoine – 2015), n'est donc pas quantifiée.

Il n'existe à ce jour, pas encore d'études similaires menées par l'observatoire de l'artificialisation sur le territoire après 2016. Il n'est donc pas possible de savoir l'impact de l'annonce de l'objectif Zéro Artificialisation Nette sur l'ensemble du territoire. Malgré tout, la presse relève la volonté d'intégration de ces objectifs dans les textes locaux. Ainsi, la région Occitanie a fait savoir qu'elle les intégrerait dans son SRADDET (Hélène Huteau – 2019) et l'Agence Nationale de l'Habitat aura même dépassé son objectif annuel de rénovation de logements fixé à l'occasion du ZAN (Nathalie Mary – 2020).

L'échelon intercommunal s'impose aujourd'hui comme le niveau de gouvernance approprié pour gérer au mieux l'usage des sols, mais l'expertise met en lumière l'ambiguïté du droit vis-à-vis de cette gestion. D'un côté l'artificialisation des terres semble encouragée, par souci de répondre aux besoins économiques et sociaux et aux aspirations de développement local, tandis que, de l'autre certaines collectivités tentent de conserver les bouts de nature qui persistent sur leur territoire (INRA – 2017). Quant au jardin, le manque flagrant de données et de contrôle des gestionnaires révèle un manque d'uniformité et d'harmonisation entre les espaces verts publics et privés.

2. La nature en ville

Que représente la nature dans les aménagements ? Et quelle est son importance dans les villes et les jardins ? Afin de répondre en partie à cette question, nous pouvons nous pencher sur la trame verte et bleue qui a été officialisée en 2012 (trame verte et bleue – pas de date). : La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau et s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin. En résumé, la trame verte et bleue donne un bon indicateur de la densité de biodiversité et de sa continuité spatiale. Elle concerne en grande partie les espaces gérés par des collectivités. A celle-ci nous pouvons ajouter le principe de Trame brune (dires d'acteurs), souvent délaissée, qui concerne le bon état écologique des sols.

Qu'en est-il directement en ville ? Quel est le rôle de la nature et du végétal ? Dans « Une ville verte » (2014), Marjorie Musy expose les différents enjeux liés à la présence du végétal en ville. Tout d'abord climatique : Les surfaces imperméabilisées sont de fortes émettrices de chaleur, que l'on appelle des îlots de chaleur urbaine (ICU). En été, la présence de ces ICU multiplie en moyenne par 4 la consommation d'énergie (et donc les émissions de GES) pour maintenir dans les bâtiments une température optimale. La présence de végétal, notamment d'arbres, permet de diminuer largement cet effet d'ICU en apportant de l'ombre et de la fraîcheur en été et de freiner les vents violents en hiver. Autre avantage indéniable, c'est la capacité de séquestration du CO2. La présence de végétaux permet de compenser doublement les effets négatifs des ICU. Aménager des réservoirs de biodiversité dans la ville même permet une gestion des eaux pluviales bien plus efficace en retenant l'eau, ce qui permet de contribuer au phénomène de fraîcheur et à éviter le surdimensionnement des réseaux d'eaux ainsi que des crues et inondations. De plus, la qualité de l'air est bien plus importante en fonction de l'aménagement des espaces verts. Comme pointé précédemment, avoir un couvert végétal permet de diminuer les GES mais aussi les particules fines, produire plus d'oxygène, ainsi que réguler le transport local de l'air. Enfin, il est prouvé qu'une ville avec des espaces verts est plus agréable à vivre.

Dans son étude, Julien Ruelle (2012), nous fournit une donnée intéressante et inédite sur la part des jardins privés dans les espaces verts Bruxellois. Bien que cela ne soit pas tout à fait celle que nous pourrions retrouver à Pouzauges, (puisque nous parlons ici d'une zone urbaine pour Bruxelles et rurale pour Pouzauges), cela est un très bon indicateur pour nous donner une idée de l'importance des jardins privés dans le maillage territorial.

D'après IBGE (2007, p. 7), données de 1999, sur base de (8 563 ha).

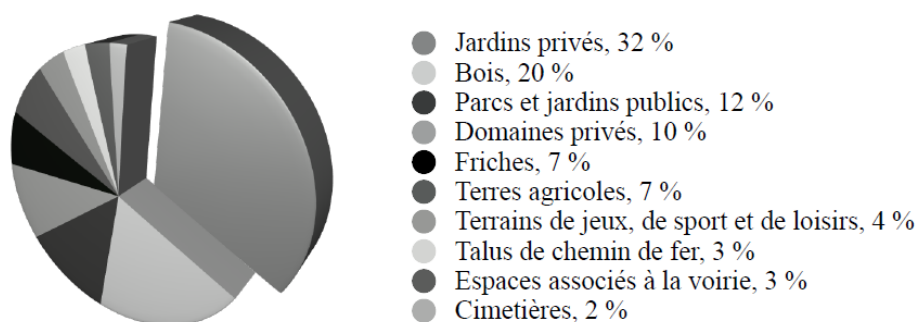


Figure 2 : Répartition des types d'espaces verts en pourcentage de la superficie verte de la région de Bruxelles

Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que plus d'un tiers des espaces verts des villes (pas du territoire) est constitué de jardins privés alors que jusqu'ici nos recherches considéraient ces zones comme étant urbanisées, c'est-à-dire imperméabilisées et ne présentant pas de biodiversité remarquable. A cela, il faut ajouter que selon l'IFOP et l'Unep (2019), 83% des français vivant en zone rurales ont un jardin. Dans une enquête de pré-diagnostic territorial, plusieurs acteurs ont ajouté que le nombre s'élèverait au-dessus

des 95% dans le Pays de Pouzauges. Les jardins privés sont donc une composante très importante dans le paysage du territoire.

A partir des années 90, un avatar philosophique du « wild garden » anglo-saxon du 19^{ème} s’empare de la gestion des espaces verts : La gestion différenciée (Gaëlle Aggeri – 2006). Cette vieille vision du jardin naturel est reprise par les gestionnaires et imprégnée des enjeux et valeurs contemporains pour un aménagement tourné vers les essences locales et la compréhension de l’environnement proche. A la différence du modèle horticole, la gestion différenciée propose de ne pas traiter tous les espaces de manière uniforme (CAUE de Vendée – 2015). S’inscrivant dans le principe de développement durable, elle mélange enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels. En classant chaque type d’espace vert, elle permet de hiérarchiser, ordonner et adapter l’entretien de chacun d’entre eux. Elle se repose aussi sur un suivi strict de l’évolution de ces espaces, notamment via des inventaires d’espèces. Cette gestion des espaces publics s’impose de plus en plus depuis la Loi Labbé de 2017 interdisant l’utilisation de pesticides, comme étant une nouvelle façon de gérer et appréhender les espaces verts publics par les collectivités. (Ministère de la transition écologique et solidaire – 2017)

On sait donc que le végétal a un rôle primordial en ville et que cela s’inscrit, dans le cadre de la trame verte et bleue, dans une dynamique écosystémique plus vaste. Les jardins font donc partie indirectement de cette trame bien que non pris en compte. Finalement, peut-on parler de continuité écosystémique de la trame dans des corridors et/ou réservoirs écologiques avec des jardins très imperméabilisés ?

3. Etat des lieux à Pouzauges et ses alentours

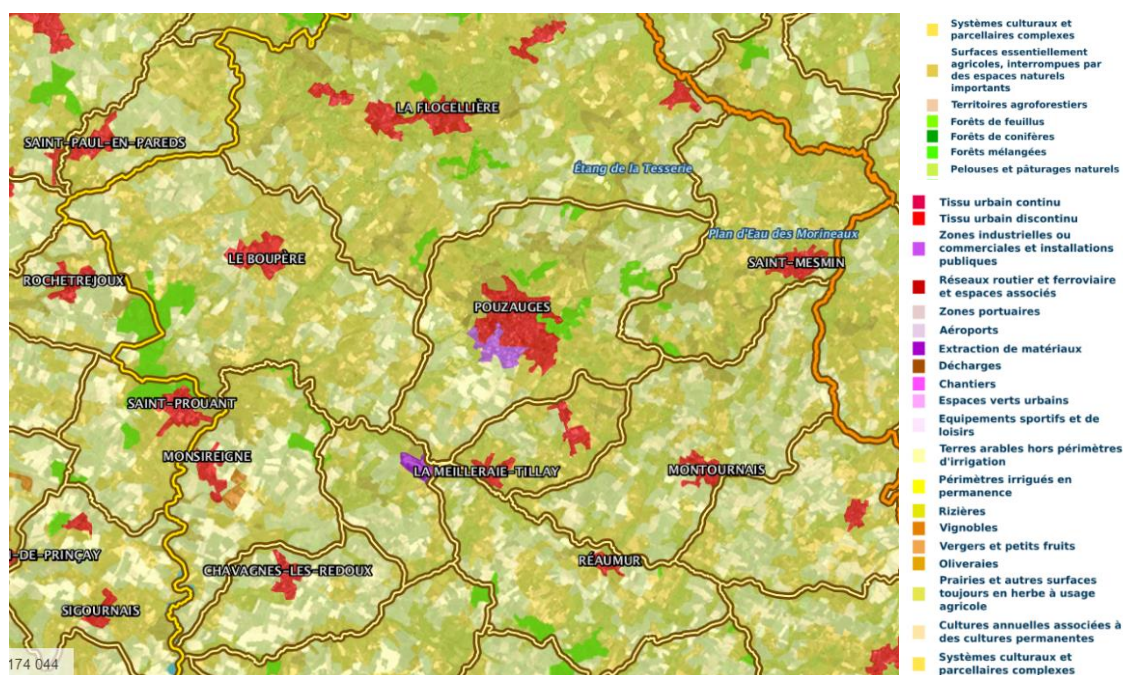


Figure 3 : Carte d’occupation des sols des communes du Pays de Pouzauges (Source : Géoportail)

Afin de comprendre plus précisément les enjeux d'occupation des sols du Pays de Pouzauges, nous pouvons nous pencher sur la figure 6. Les dix communes observent en général un schéma similaire : Un centre-ville constitué d'un tissu urbain discontinu entouré d'une grande zone constituée de prairies et de cultures annuelles. On observe aussi quelques tâches de forêts mélangées sur tout le territoire ainsi que de deux zones commerciales dont la plus grande se trouve à la périphérie du tissu urbain de Pouzauges. Il semblerait donc que, mis à part Pouzauges, l'étalement urbain et l'artificialisation des terres agricoles soient limités dans le Pays. Le PCAET du Pays de Pouzauges (2019) nous donne quelques informations supplémentaires sur l'occupation des surfaces.

	Surface (ha)	Facteur d'émission / séquestration (teqCO ₂ /ha)	Quantité de carbone (teqCO ₂)	Flux de carbone* (teqCO ₂ /an)
Cultures	18 639	182,11	3 394 279	+ 65
Vignes / Vergers	39	227,33	6 317	0
Forêts	862	531,87	478 768	- 11 312
Prairies	5 367	365,76	1 368 791	0
Sols artificialisés imperméabilisés	908	110,00	99 856	+ 1 411
Sols artificialisés végétalisés	227	339,99	63 705	- 339
Milieux humides	67	458,33	30 917	0
Haies	1313	301,19	395 355	0
Produits bois	-	-	158 080	- 567
TOTAL	-	-	5 996 068	- 10 741

Figure 4 : Estimation de la quantité de carbone et du flux de carbone à l'échelle du territoire (Source : Synthèse du Diagnostic PCAET - CC Pays de Pouzauges – 2019)

Il est intéressant de se pencher sur les sols artificialisés. Le territoire fait plus de 320 km² soit 320 000 ha (Wikipédia – pas de date). 908 ha sont imperméabilisés et ont relargués 1411 teqCO₂ (Tonne équivalent CO₂ – quantité de CO₂ qu'il faudrait pour retenir le rayonnement solaire de la même manière) en 2012 ce qui correspond à l'émission de CO₂ d'un avion ayant fait 1411 allers-retours Paris-New York en avion (soit quasi 4 allers-retours par jour) (Consoglobe – pas de date). Au contraire, les surfaces artificielles végétalisées (qui correspondent à 227 ha) ont un impact carbone négatif, bien que moins important que les forêts. Elles ont absorbé tout de même -339 teqCO₂ en 2012 ce qui correspond à ¼ de ce qui a été émis par les sols imperméables. Augmenter la proportion sols végétalisés/sols imperméabilisés (tout en gardant la somme de ces surfaces constante) pourrait permettre de travailler sur les émissions de GES (gaz à effets de serre). Les jardins seraient un très bon levier pour diminuer les surfaces en sols imperméables.

Dans le cadre de cet état de l'art, les mots « territoire exemplaire » sont revenus souvent pour décrire le Pays de Pouzauges. Mais qu'est-ce qu'un territoire exemplaire en matière de politiques environnementales ? La question a été posée à différents acteurs (des experts) du territoire. Pour

synthétiser, un territoire exemplaire doit avoir trois qualités indispensables dans sa politique environnementale :

- *Territorialisé* : La politique doit être dimensionnée en fonction des caractéristiques du territoire en valorisant la ressource et l'identité paysagère (matière, sol, savoir-faire local...)
- *Sobre et frugal* : Le territoire doit utiliser ses ressources humaines, budgétaires et autres avec efficacité et pertinence.
- *Innovant* : Le territoire doit l'être tant au niveau social que technique.

La question reste donc : Est-ce que Pouzauges répond à ces critères ?

II. Rapports sociologiques aux jardins privés

Dans cette partie, nous aborderons une synthèse de quelques ouvrages (articles scientifiques, livres philosophiques, etc) permettant de mettre en lumière ce que l'on peut savoir des pratiques et habitudes dans les jardins.

1. Qu'est-ce qu'un jardin ?

Qu'entend-on par jardin ? Selon Julien Ruelle (2012), un jardin se définit en cinq points :

- Un espace *clos* comme le laisse entrevoir son étymologie (qu'il partage avec parc et paradis) : un endroit à l'abri face au dehors.
- Un espace *artificiel* et domestiqué qui ne tient pas du hasard et ne doit son existence qu'à la présence et au travail de l'homme. On entend aussi par « domestiqué » que le jardin entretient un lien particulier avec le foyer.
- Un espace *social* où des interactions avec l'extérieur sont possibles malgré son caractère clos.
- Un espace de représentation et de créativité où le jardinier peut modeler sa perception du monde et où il peut à loisir exprimer ses envies esthétiques
- Un espace *paradoxal* lorsque l'on essaye de lier toutes ces caractéristiques ensemble, une œuvre hybride.

Plus simplement, le Larousse (1933) nous propose cette définition : « Lieu découvert, ordinairement clos, le plus souvent attenant à une habitation, dans lequel on cultive des légumes, on plante des fleurs, des arbres, etc. ». Ou bien même, un espace privé adjacent à l'habitation qu'elle soit possédée ou louée (Gaston Warren *et al* – 2005 cités par Julien Ruelle – 2012).

A ces diverses définitions s'ajoutent des interrogations. Est-ce qu'un jardin doit être forcément attenant à une maison ? Dans « Portraits de jardiniers » (CPIE Sèvre et bocages- 2013), plusieurs personnes

entretiennent un jardin se trouvant sur une parcelle à plusieurs kilomètres de chez eux. Il faut tout de même noter que leur rapport à ces jardins est particulier. Il n'a pas ici un but esthétique ou récréatif, mais plutôt vivrier ou pour les collectionneurs. De plus, est-ce qu'on peut considérer qu'un jardinier, ou du moins, un propriétaire de jardin, est à chaque fois totalement autonome ? Est-ce que la présence de professionnels de la conception à l'entretien des jardins témoigne d'une perte d'autonomie ? Selon les dires d'un paysagiste interrogé lors du pré-diagnostic territorial, la réponse est oui. Les jardins des nouveaux lotissements « moyens » étant aménagés dès la construction, les habitants n'ont parfois plus du tout la mainmise sur l'évolution de leur jardin.

Pour résumer, un jardin est un endroit souvent clos, artificialisé par l'être humain où des interactions sociales ont lieu (dans le cadre familial, de réunion entre jardiniers ou entre voisins au-dessus d'une clôture). Un jardin peut être un lieu de jeu, de vie, de rencontre ou une autre pièce de la maison.

2. Conceptualisation du jardin

Il existe plusieurs catégories de jardins (Partageons les jardins – pas de date). Les jardins publics, gérés par une structure de l'Etat (Mairie, intercommunalité, etc.), les jardins privés individuels gérés par les propriétaires des parcelles et les jardins collectifs qui sont à l'interface des deux. Ces derniers sont en général des propriétés d'associations ou publiques mais gérés par des particuliers (jardins familiaux, jardins d'insertions, jardins partagés). On notera que les jardins familiaux produisent, selon Jean-Didier Urbain (2002) (cité par Julien Ruelle – 2012), 25 % des fruits et légumes consommés en France. Mais certains de ces espaces ouverts, à l'interface entre le privé et le public, sont un véritable casse-tête réglementaire et sont souvent sous-exploités (Darly, Doyon & Loudiyi – 2015).

Les jardins privés eux-mêmes bénéficient d'une typologie avancée. Tout d'abord, il y a les jardins d'agrément (uniquement pelouses et ornements) et les jardins mixtes (avec une partie vivrière) (Julien Ruelle -2012). Nous prendrons cela comme étant le socle de notre typologie. A cela, il faut ajouter le jardinier qui s'occupe de son jardin. Il peut être esthète (préfère de beaux rendus visuels et avec une grande consommation) et/ou collectionneur (basé sur le plaisir cognitif et la connaissance des plantes) (Dubost -1994 cité par Julien Ruelle -2012). Enfin, quel que soit le type de jardin ou le type de jardinier, il existe, selon Pauline Frileux (2010) et Julien Ruelle (2012), trois façons d'entretenir son jardin : de façon conventionnelle et intensive (à l'instar de l'agriculture, avec des pesticides, des machines, et des intrants) qu'elle nomme les « maniaques », la façon écologique ou « écocentré » (avec des techniques plus douces, pas de produits chimiques et souvent avec des outils manuels) et en troisième lieu les anti-jardiniers (le jardin ayant une fonction de sas de sécurité plus que de surface utilisable). Il est bon de rappeler que les pratiques ne définissent pas forcément le type de jardin. Un jardin d'agrément peut être écologique tout comme un jardin mixte peut être entretenu de façon conventionnelle. Cette typologie peut être croisée avec celle de Bergue (2011): jardin paysan (légumes et plantes utiles), jardins fleuris (manucurés et

esthétiques) et jardins naturels (collectionneurs). Celles-ci peuvent-être considérées comme incomplètes car les jardins-salons ne sont pas considérés comme étant des jardins. Mais le sont-ils vraiment ?

On prétend qu'il y a plus de biodiversité dans le jardin de banlieue moyen que dans de nombreuses zones de la campagne, en particulier là où l'agriculture industrielle a entraîné une mono-agriculture (Gilbert - 1992 cité par Julien Ruelle - 2012). Mais tous les jardins sont différents et originaux et découlent en partie de la manière dont les propriétaires les appréhendent et les pratiquent. Prenons l'exemple des « Portraits de jardiniers [...] » du CPIE Sèvre et Bocages (2013). Juste sur le territoire du Pays de Pouzauges, le nombre de types de jardiniers est énorme. Anciens paysans cultivant un grand potager, amateurs de fleurs, passionnés d'écosystème forestier, etc. Tous, avec un patrimoine pédologique et culturel proche, ont appréhendés cet espace de manière inédite et personnelle (A savoir que nous parlons ici de jardinier accomplis et pas forcément d'habitants lambda).

Dénomination		Type ^(d)	Typologie IBSA ^(e)	Mode d'acquisition des plantes dominant ^(a)	Fonction dominante	Type de jardinier ^(f)
Paysan ^(a) , <i>kitchen garden</i> ^(b)		Formel (?)	Potager Verger	Échange, don, semis	Alimentaire	Productiviste, Collectionneur
Fleuri ^(a) , classique ^(a) , manucuré ^(b) , <i>gardenesque</i> ^(c)		Formel	Agrément ou Mixte	Jardineries d'hyperconsommation	Esthétique	Esthète
Naturel ^(a)	Romantique ^(b) Pittoresque ^(b) À l'anglaise ^(a)	Informel		Jardineries et catalogues spécialisés		Collectionneur
Naturaliste ^(b)	Sauvage ^(b)			Jardineries écologiques, plantes spontanées, prélèvements dans la nature	Écosystémique	Collectionneur <i>Naturaliste</i>

(a) Bergues (2004, 2010, 2011) ; (b) Van den Berg et Van Winsum-Westra (2010) ; (c) Zagorski et al. (2004) ; (d) d'après Saint-Denis (2006) et Van Winsum-Westra (2010) ; (e) IBSA (2011b) ; ; (f) d'après Dubost (1994, cité par Creux, 2000) et Creux (2000, 2002).

Figure 5 : Tableau récapitulatif des typologies des jardins privés (Julien Ruelle – 2012)

En guise de conclusion partielle, nous pouvons reprendre ce tableau récapitulatif des jardins privés construit par Julien Ruelle (2012). Bien que concis, il balaye l'ensemble des types de jardins, jardiniers et jardinage. Nous utiliserons cette classification dans le déroulement de cette synthèse. ¹

3. Entretien d'un jardin : Un acte social

¹ Remarque : Nous pouvons considérer que les jardins-salons sont classés dans la catégorie classique ou manucuré.

L'une des premières questions qu'il faut se poser est : pour quelles raisons entretenons-nous un jardin ? Qu'est-ce que cela peut nous apporter ? Selon Batthi et Church (2004) reprenant eux-mêmes une partie des réflexions de Kaplan et Kaplan (1989), les jardins ont un effet psychologique sur les humains. Vecteurs de nostalgie positive, ils permettent un repos de l'esprit important notamment grâce au fait que nous avons moins de sollicitations qu'en milieu urbain. En effet, dans notre société actuelle où, nous sommes constamment à devoir faire les « bons choix », les jardins, nous offrent un lien avec la nature et un sentiment de vie privée retrouvée.

Paradoxalement, l'entretien d'un jardin revêt lui aussi un aspect d'interactions sociales, surtout lorsque celui-ci est collectif. En effet, (Oilic, Pascal - 2012) par l'activité même de jardiner, des groupes sociaux se forment et créent leurs propres codes. Mais il ne faut pas se méprendre car en effet, ce rayonnement social touche même les jardins privés individuels. La façon dont une personne entretient son jardin découle de l'influence de ces groupes sociaux et donc de règles souvent attachées à l'environnement, la culture, la famille et dans certains cas la religion (Shampa Mazumdar, Sanjoy Mazumdar – 2012).

Pour illustrer ce propos, nous pouvons nous appuyer sur deux exemples. Celui des habitants de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire près de Tours (Oilic, Pascal - 2012) et celui d'immigrants installés en Californie du Sud (Shampa Mazumdar, Sanjoy Mazumdar – 2012).

- **Saint-Cyr-sur-Loire**

Saint-Cyr sur Loire est une ville ayant une histoire particulière puisqu'elle a été relativement épargnée par les exodes et l'arrivée en masse de populations rurales. Les maisons sont donc pensées avec ce gain d'espace et ont de très grands jardins (en moyenne 250m²). S'occuper de son jardin fait partie de la norme et de nombreuses associations proposent des cours et activités autour du jardinage. Il n'est pas rare de voir des sorties scolaires sur cette thématique-là et de nombreux potagers sont entretenus dans les jardins. Le plus frappant est l'uniformité du discours autour du jardinage. Il est ici très visible que les habitants s'influencent et finissent par tous avoir (en grande partie) les mêmes façons d'entretenir leur jardin. Par exemple, lorsqu'il leur est demandé de parler de leur jardin plus en détails, les discours autour de la praticité (pente, nutrition des plantes, richesse du sol, etc) apparaissent assez vite dans la discussion.

Cette ville a donc, par sa pratique très répandue du jardinage créé ses propres codes sociaux qui sont suivis par la plus grande majorité des habitants.

- **Immigrants en Californie du Sud**

Immigrer signifie très souvent, perdre ses points de repères. Le jardin, comme extension du foyer permet de recréer un microcosme de société dans un environnement inconnu. Par exemple, dans la religion hindouiste, des offrandes sont faites tous les jours à un autel d'un temple. Les temples hindouistes n'étant pas répandus voire inexistantes en Californie du sud, on retrouve de petits autels dans les jardins. Ces jardins

servent aussi à faire pousser les offrandes qui sont souvent des fruits et des fleurs. Autre exemple, on retrouve souvent des plantes exotiques dans les jardins d'immigrés. Chez les Philippins il n'est pas rare qu'une personne soit venue en Amérique avec ses propres graines afin de pouvoir faire pousser dans son jardin des ingrédients introuvables et indispensables à leur cuisine.

Par l'aménagement de leurs jardins, les immigrés de Californie du sud maintiennent une partie du lien social qu'ils ont abandonné en quittant leur pays.

Malheureusement, les interactions sociales liées au jardin ne reflètent pas toujours une bonne entente avec un groupe social ou la paix avec soi-même. Il faut bien prendre en compte que la première interaction sociale en lien avec un jardin est celle que nous avons avec nos voisins (Bhatti et Church – 2004) et cela peut largement influencer les décisions prises dans l'aménagement (influence de l'aménagement, du mode de vie ou de l'avis des voisins). Dans une étude (BBC -1999) analysée par Bhatti et Church (2001), où des personnes (Anglaises) ayant des jardins ont été sondés, 65% d'entre-elles estiment continuer à entretenir leurs jardins pour « sauver les apparences » (« to keep up appearances »). De plus, le jardin n'est pas totalement associé au plaisir. Le jardin-corrée est un aspect essentiel du jardin. La proportion entre les deux conditionne donc ces comportements sociaux. A savoir que la taille du jardin dimensionne énormément la part du jardin-corrée. (Coméos – 2011 ; Gaston, Fuller et al – 2007 cités par Julien Ruelle – 2012). Cela est très important à prendre en compte, car l'imperméabilisation de certains jardins peut découler de ces interactions sociales.

La transition que l'on peut observer depuis quelques années entre le jardin-potager et le jardin-salon est encouragé par les industries (Bhatti et Church – 2001). En effet, la politique du moindre effort est mis en avant avec des jardins « patioed » (changé en patio) c'est-à-dire complètement imperméabilisé (par les soins des spécialistes) pour n'avoir quasiment rien à entretenir. S'accompagne à ça des plantes prête à poser (Lien horticole – 2008 cité par Pauline Frileux – 2010) pour un effet esthétique immédiat, ce qui renforce cet écart avec nos jardins identitaires et proches de la nature que l'on évoquait au début de cette partie. Dans Suffit-il de densifier ? (2016), Valérie Jousseume nous explique que dans une majorité des cas, le logement en entier ressemble à celui des vacances. En général, il est calqué sur le modèle méditerranéen : beaucoup de soleil, une terrasse, des plantes tropicales et si possible, une piscine. Le jardin-vacance permettrait d'expliquer en partie l'homogénéisation des styles de jardins et la perte de l'identité du bocage vendéen dans le Pays de Pouzauges. Il n'est pas rare de voir des jardins calqués sur le style insulaire de Noirmoutier (Dire d'acteur).

Une autre étude analysée par Bhatti et Church (MINTEL – 1999) énonce que 27% de ses sondés puisent leurs idées d'aménagement d'émissions de télévision qui souvent s'alignent sur les stratégies commerciales des grandes marques de jardinage énoncées juste avant. Il faut tout de même nuancer ce

propos qui date des années 2000. Les tendances aujourd’hui ne sont plus uniquement influencées par les moyens de communications classiques, mais aussi par l’affluence du mouvement DIY (Do It Yourself) et d’internet.

Nous pouvons nous pencher sur les résultats de l’étude mise en place par Bhatti et Church en 2001 sur la perception des jardins privés par les sondés. Sur une échelle d’un à cinq les sondés estiment s’ils sont d’accord ou non avec les affirmations proposées.

Question: The garden is a place ...	0	1	2	3	4	5
	%	%	%	%	%	%
Of privacy	1	6	2	21	19	52
To relax	1	0	9	14	14	61
To get away from it all	6	4	6	14	17	53
To carry on a family tradition	54	10	14	10	4	17
To make a house a home	8	4	5	15	14	54
Where you can learn about nature	20	17	20	18	18	26
Where you can help care for the planet	20	12	12	19	11	25

Notes: 0 = no importance; 5 = very important.

Figure 6 : Résultat des représentations des jardins par les sondés.

Ce qu’il faut donc retenir c’est que plus de la moitié des sondés trouvent très important le fait qu’un jardin soit un lieu privé, pour se relaxer et ne plus penser au reste et est un facteur important permettant de considérer leur maison comme leur foyer. En revanche, véhiculer des traditions familiales sont des représentations peu importantes et les sondés sont mitigés quant à l’importance de leurs jardins pour apprendre sur la nature et aider à protéger la planète. Il faut donc nuancer et relativiser toutes les idées et théories énoncées plus tôt.

Pour résumer toutes ces notions, Julien Ruelle (2012) nous offre une typologie des fonctions d’un jardin qui s’ajoutent à la pure fonction de production. Un jardin peut avoir une fonction *domestique*, comme une extension de la maison où l’on étend son linge et où l’on prend ses repas. Il peut avoir une fonction *récréative* alliant relaxation et récréation. A dire d’acteur, un jardin prend cette fonction et est quasiment indispensable lorsqu’une famille a des enfants. Il peut avoir une fonction *sociale*, avec cet effet de sociabilisation « par-dessus la barrière » de Bhatti and Church (2004) évoqué plus haut ainsi que les normes et les canaux de communication associés. Par l’envie des propriétaires d’un endroit beau, le jardin revêt une fonction *esthétique* très liée à la fonction récréative. Un endroit beau est très souvent associé à un endroit sain (très certainement influencé par le mouvement hygiéniste) et donc par extension à une bonne santé mentale et moins de tensions psychiques. Cette fonction peut aussi avoir une interprétation plus intellectuelle (Cf figure 9). Enfin, un jardin peut être un lieu de réintroduction de biodiversité s’insérant lui-

même dans un écosystème plus vaste (fonction *écosystémique*). Cette fonction, si pensée par le plus grand nombre, pourrait permettre aux jardins de s'insérer dans la dynamique de la trame verte et bleue (dire d'acteur).

La relation au jardin est donc très paradoxale. D'un côté nous avons une envie de retour aux sources et à la nature et d'un autre une projection des interactions sociales sur l'aménagement des jardins par l'imperméabilisation d'une partie d'entre eux. Mais est-ce que ce sont les seules façons d'appréhender nos jardins ?

4. Dans quelles mesures jardiner peut être un acte politique ?

Nous avons vu précédemment que les pratiques environnementales que l'on peut retrouver dans les jardins de tous types découlaient de codes sociaux spécifiques. A cela, il faut ajouter les effets cumulatifs de l'influence du milieu socio-économique. Dans une étude menée à Brisbane (B.B. Lin *et al* – 2016), il a été prouvé que des personnes ayant toujours été dans un milieu socio-économique engagé vers la nature auront plus de facilité à aménager leur jardin afin d'y avoir des activités bénéfiques pour elles-mêmes mais aussi pour la biodiversité. Dans une autre étude faite par B. Lassus (1977, cité par Valérie Jousseume – 2016), il existe un lien entre les jardins pavillonnaires (et les aménagements associés) et les origines paysannes des habitants. Cet héritage culturel a une influence sur les habitudes, la perception et l'aménagement des jardins. Enfin, Maxime Marie (2019), observe une nette corrélation entre les classes socio-professionnelles et l'âge avec le type de jardin observé. Par exemple, les surfaces potagères sont plus importantes dans les villes lorsque les classes populaires et les retraités sont plus présents.

Mais est-ce que cela enlève toute dimension politique dans les choix d'aménagements ? Selon Gilles Clément, non. Dans Jardins en politiques (Patrick Mocquay, Vincent Piveteau - 2018), il énonce à sa façon les dimensions que nous avons vu plus tôt. Selon lui le jardinage exprime quatre enjeux majeurs. Le rapport à la nature, qui exprime le besoin intrinsèque des humains « de mettre les mains dans la terre, de sentir l'odeur de l'humus qui n'a pas droit de cité dans les villes » ; l'enjeu écologique (pas d'engrais chimiques, de bêchage, récupération de l'eau de pluie etc) ; l'enjeu social, avec le sentiment d'appartenance et de partage auquel il y ajoute l'enjeu politique.

Cet aspect diffère de ce que nous avons vu précédemment. En prenant l'exemple des jardins partagés, il est possible de voir un nouveau modèle émerger de façon sporadique. Ces espaces souvent pas plus grands que 100m² offrent une « grande variété de formes discrètes de résistance » au système actuel. Bien plus qu'une adoption de codes sociaux afin de nourrir une soif de socialisation ou de sentiment de « chez soi », ces lieux de partages sont une vraie prise de conscience chez les jardiniers. Il n'est pas rare de voir des modèles sociétaux différents faire surface dans ces communautés que l'on peut nommer

« l'alternative ambiante », c'est-à-dire un ensemble d'initiatives de la société civile qui refuse la mainmise des marchés et décide de faire autrement.

Voyons ce raisonnement par un autre angle. Entretenir un jardin classique a un impact négatif sur la biodiversité (Julien Ruelle – 2012). En effet, comme dit plus haut (Cf partie I. b. de la Partie 1), les surfaces végétalisées sont des puits de carbone. Mais, couper des graminées (composant principalement le gazon) émet jusqu'à 1,5 fois la quantité de carbone absorbé pendant la croissance de celles-ci. De plus, de nombreuses plantes utilisées dans les jardins classiques sont souvent allochtones (pas locales) et sont responsables de la plupart des « évasions végétales », qui, à termes peuvent menacer l'écosystème d'un territoire entier (Gilles Clement - 1996 ; Clergeau - 2007 ; Fall & Matthey - 2011 ; Reichard & White - 2001 ; Zagorski et al. – 2004 cités par Julien Ruelle – 2012).

Donc, à ce titre, aménager son jardin différemment des tendances allant vers l'artificiel, en connaissant les plantes adéquates, sans traitements et sans faucher par esthétisme est un acte écologique qui peut être considéré comme politiquement engagé pour l'environnement (Gilles Clément cité par Patrick Moquay et Vincent Piveteau- 2018). Mais une autre question se pose : Est-ce qu'entretenir seul un jardin privé d'une façon alternative représente vraiment un acte politique si nous ne pouvons pas le partager et l'initier avec une communauté ? De plus, il n'a été que faiblement prouvé que les pratiques individuelles liées à la nature en ville ont obligatoirement une pertinence environnementale. Les interactions avec la biodiversité sont plus associées (le plus souvent) aux pratiques quotidiennes (comme l'alimentation ou le tri des déchets) qu'à une appropriation des enjeux environnementaux. (Boudes, Glatron – 2016)

Partie 2 – Méthodes de travail et d'analyse des données

Cet état de l'art a permis de donner une base de connaissance du sujet. Mais il soulève aussi beaucoup de questions : Les idées et théories annoncées et prouvées sont-elles toujours d'actualité et/ou adaptées au contexte du territoire ? Il faut savoir que la plupart de ces études ont été faites en ville ou en zones péri-urbaines. De plus, une partie provient d'études faites dans d'autres pays (Royaume-Unis, Etats-Unis, Belgique, etc) ayant des contextes sociétaux différents. En l'état donc, bien que nous ayons beaucoup de cartes en main, il n'est pas possible de répondre à la problématique de base pour le Pays de Pouzauges. Une enquête approfondie est donc indispensable afin d'aborder les différentes thématiques qui nous intéressent

Hypothèses

Six hypothèses ont été formulées en reprenant les questions que l'on se posait au début de l'étude, autour d'une thématique plus générale et compréhensible² : Cadre de vie et jardin privé.

Hypothèse 1 : Les particuliers artificialisent de plus en plus.

Cette hypothèse se base donc sur les observations empiriques (qui ne s'appuie que sur l'expérience et non l'expérimentation) de base. Ici il est donc question de deux indicateurs : Les particuliers artificialisent les jardins et l'évolution des jardins tend vers une artificialisation des surfaces.

Hypothèse 2 : Les professionnels du jardin ont une influence sur les aménagements et les particuliers

A quoi doit-on les jardins actuels ? Quelles sont les influences derrière tout cela ? Si nous nous référons à Bhatti and Church, les jardins tendent à se transformer en salon d'extérieur sous l'influence des médias et des professionnels du jardin. Dans le pré diagnostic territorial, plusieurs professionnels du jardin

² **Remarque** : Nous parlerons toujours d'artificialisation comme d'un mot général pour désigner l'aménagement d'un jardin avec des matériaux fermés ainsi que des surfaces imperméables et minérales.

ont été interrogés (pépiniéristes, paysagistes et jardinerie). Leur témoignage a permis de mettre en lumière une relation d'influence entre les particuliers et les professionnels. Il reste donc à prouver qui influence qui.

Hypothèse 3 : Les particuliers ne sont pas touchés par les messages de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges (CCPP)

Basée elle aussi sur une observation empirique, cette hypothèse part du principe que les messages de la CCPP ne sont soit pas perçus soit pas compris par la plupart des habitants du territoire. Serait-il possible que ces campagnes de communication ne touchent qu'une partie infime de la population en fonction de leur classe d'âge ou de leur classe socio-professionnelle ?

Hypothèse 4 : La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges (CCPP) mène une politique exemplaire

Dans l'hypothèse précédente, nous partons du principe que les habitants devraient suivre le ligne de conduite environnementale de la CCPP pour protéger le bocage et l'environnement. Mais la politique de la CCPP est-elle vraiment exemplaire ? Que signifie l'exemplarité d'une collectivité ? Cette hypothèse se décompose donc en deux indicateurs : La CCPP est perçue comme exemplaire et la CCPP est exemplaire.

Hypothèse 5 : Les particuliers ne font pas de lien entre enjeux environnementaux et aménagement des jardins privés

Les nouveaux enjeux environnementaux sont connus de tous, mais sont-ils compris et intégrés dans le quotidien ? Il est question ici de savoir si les particuliers se sont réapproprié les enjeux actuels de protection de la biodiversité et s'ils comprennent la nécessité de valoriser et protéger le potentiel de biodiversité de leur jardin.

Hypothèse 6 : Le rapport au jardin est conditionné par la société et l'histoire

Dans les médias, il a été rapporté que le confinement avait changé le rapport au jardin. Les citadins se sont rués en campagne ou sur le littoral lors de l'annonce présidentielle, et ceux qui ne l'ont pas fait l'ont très souvent regretté. Est-ce qu'une crise sociétale telle a réellement changé la perception et la pratique du jardin dans un milieu rural tel que celui du Pays de Pouzauges ? Une telle situation a-t-elle déjà été rencontrée ? Si oui, quels sont leurs points communs ?

Méthode collecte de données et d'analyse

I. Collecte

Afin d'affirmer ou d'infirmier ces hypothèses, deux travaux ont été menés en parallèles : Une cartographie afin d'identifier les types de jardins présents sur le territoire et leurs proportions d'une part et des entretiens semi-directifs auprès des habitants. Ceux-ci font suite à un pré diagnostic territorial mené

auprès d'experts du territoire pour appréhender le contexte du territoire. Dans cette partie, nous aborderons la construction de ces travaux.

1. Pré diagnostic territorial

Le pré diagnostic territorial a deux finalités : avoir une première image du territoire en début de stage, puis réutiliser les réponses comme dires d'experts (chargés de mission, jardinerie et paysagistes/pépinieristes) dans l'analyse des résultats finaux. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- La représentation des jardins par les experts :

Quelles fonctions principales lui attribuent-ils ? Et comment décriraient-ils un jardin classique ? Cela permet d'avoir un premier aperçu de ce qu'il se passe dans les jardins, la plupart des experts étant eux même des habitants du territoire.

- Un état des lieux des jardins pour les paysagistes et les jardineries :

Quelles sont les demandes ? Ont-ils l'impression de l'influencer ? Ont-ils remarqué une évolution ces dernières années ? Quels matériaux utilisent-ils ? (Origine, essences, etc) Quels sont les facteurs limitants dans l'entretien d'un jardin ? Le but étant de savoir ce qui se fait en matière d'aménagement en général dans les jardins créés/entretenus par des paysagistes ainsi que les conseils donnés par les professionnels du jardin.

- Un état des lieux des jardins pour les chargés de missions :

Quel pourcentage d'habitations possède un jardin ? Quel est le jardin type ? Quel est le jardin idéal ? Le but étant de connaître la vision de territoire des chargés de missions (travaillant sur le territoire ou intervenant ponctuellement).

2. Entretiens semi-directifs

Cœur de l'ensemble de l'étude, les entretiens semi-directifs ont pour but de comprendre en détail quels aménagements sont présents dans les jardins et quelles sont les influences et les représentations du jardin qui y sont attachées. Une trentaine de questions (Cf Annexe 1) divisées en quatre parties, ont été formulées et posées à 60 sondés de tout âge et toute classe socio-professionnelle. La proportion de celles-ci a été respectées au maximum (Cf Annexe 2)

- Une présentation générale

Cette partie est composée de questions pratiques (Commune, Classe socio professionnelle, zone géographique d'origine et centre d'intérêts). Le but étant double, avoir des données pour vérifier la représentativité de l'échantillon et mettre en confiance le sondé en posant des questions sur lui-même.

- Les espaces publics

La perception et la représentation du cadre de vie est une composante essentielle pour comprendre le contexte du jardin. En effet, celui-ci n'est pas uniquement une propriété privée isolée dans l'espace et le temps, mais bien un objet en interrelation avec son environnement et ses habitants. Cette partie a donc pour objectif de savoir si la politique d'aménagement des communes et de la Communauté de communes est comprise et réutilisée dans les jardins. Elle permet aussi de comprendre si le cadre de vie actuel des habitants est en adéquation avec leurs envies et si ces attentes sont similaires aux objectifs de la Communauté de communes.

- L'espace privé : le jardin

Ayant collecté toutes les données de contexte dans la première partie, il est question ici d'avoir le maximum d'informations sur la composition du jardin et sur la façon dont les sondés le perçoivent. Quelles sont les influences dans l'aménagement de leur jardin ? Observe-t-on une évolution entre les jardins d'enfance, actuel et idéal ? Est-ce que les sondés connaissent et comprennent des techniques de jardinages respectueuses de l'environnement et en adéquation avec le bocage ? Pour au final, connaître ce qui se fait en détails en termes de jardins sur le territoire.

- Focus sur l'actualité

Le but est de comprendre le point de vue sur des sujets de société (crise sanitaire actuelle, changement climatique) des habitants. En plus d'un contexte de territoire (spatial) ces questions apportent un contexte actuel (temporel) permettant de mieux saisir la relation au jardin en fonction des évolutions sociétales actuelles.

3. La cartographie

Les deux travaux précédents permettent d'obtenir une information qualitative, c'est-à-dire des tendances générales en fonction des différents types de profils (basés sur la tranche d'âge ou les classes socio-professionnelles par exemple) mais pas des résultats chiffrés (des pourcentages, des proportions, etc). Il est donc intéressant d'avoir quelques chiffres sur l'aménagement des jardins. Pour cela, une typologie des jardins a été faite sur QGIS, un logiciel de cartographie numérique en utilisant un fond de carte composée de plusieurs centaines de photos aériennes.

Sur chaque commune, plusieurs rues ont été échantillonnées au hasard et classées dans une des quatre typologies. Ces typologies ont été créées à l'aide des typologies existantes dans la littérature et adaptées au contexte du territoire. Elles représentent les différents jardins rencontrés durant les entretiens semi-directifs ou observés par les différents experts rencontrés lors du pré-diagnostic territorial.

- Classique, que l'on peut rattacher aux jardins de lotissements. On y retrouve une devanture goudronnée utilisée comme parking et un arrière-jardin engazonné et accompagné de quelques arbres et arbustes.



Figures 7 et 8 : Exemple d'un jardin classique (source : Emma Dauphin)

- Nu, c'est-à-dire sans aménagement visible et sans arbres. Ce peut être un jardin très peu aménagé (juste une pelouse) ou une friche.



Figure 9 : Exemple d'un jardin nu (source : la ville pousse)

- Paysager. On y retrouve les jardins que l'on a aménagés dans un souci de confort mais aussi très fournis en plantes et arbres. On y retrouve des aménagements proches de la nature (haies bocagères, mares, etc)



Figures 10 et 11 : Exemple d'un jardin paysager (source : Emma Dauphin)

- Artificialisé, toujours dans le sens minéralisé et imperméabilisé. On y retrouve les jardins ayant une surface goudronnée majoritaire (ce qui est rare) et les jardins ayant bénéficié d'un aménagement paysager minéral et avec des matériaux imperméables. Il est même possible de reconnaître la signature d'un paysagiste sur les photographies aériennes.



Figure 12 : Exemple d'un jardin artificialisé (source : Emma Dauphin)



Figure 13 : Exemple d'échantillonnage d'une rue de Sèremont sur QGIS (rouge : classique, rose : artificialisé, gris : paysager)

Lorsque le polygone représentant le jardin est tracé, trois items sont alors à remplir pour indiquer la présence de haie (bocagère ou non), de potager et d'arbres. Cela permet d'avoir une idée chiffrée de la présence de ces aménagements sur le territoire.

II. Analyse

1. Entretiens semi-directifs

Une fois les entretiens réalisés, chaque réponse a été reportée dans un fichier Excel appelée grille transversale d'entretiens. On y retrouve en colonne les questions et en ligne les sondés.

Le fichier tel quel ne nous apporte rien d'autre qu'une grande quantité de témoignages en désordre. Un deuxième fichier Excel plus synthétique a été créé à partir du premier. Pour les questions demandant de décrire une entité avec un ou plusieurs mot(s) clé(s), les réponses ont été regroupées sous des mots clés synonymes. Par exemple, tous les mots utilisés pour décrire le jardin étant proche de la biodiversité ou de la nature ont été regroupés sous un groupe Biodiversité/nature. Cela permet à l'analyse de savoir la proportion des personnes ayant usé d'un mot proche de la biodiversité ou la nature pour décrire leur jardin et donc de hiérarchiser l'importance de chaque mot et d'avoir une idée précise de la perception du jardin. Pour les autres, essentiellement des définitions, les réponses ont été synthétisées et classées dans deux catégories : définition proche de celle du dictionnaire ou hors définition. Enfin, les dernières informations (catégorie d'âge, genre, communes etc) ont été gardées telles quelles.

L'analyse de l'Excel s'est faite en deux temps. Tout d'abord, une recherche de lien entre les données. Y a-t-il des réponses particulières données par les tranches d'âges ou les classes socio-

professionnelles ? Pouvons-nous trouver une corrélation entre plusieurs types d'aménagement et la perception du jardin ? Puis, lorsque cette partie semblait épuisée, une ou plusieurs réponse(s) aux hypothèses ont été cherchées. Tous les résultats bruts correspondant aux hypothèses ont été classés et analysés ensemble afin de donner une réponse, même partielle à chacune d'entre elles.

2. Cartographie

Sur QGIS, on obtient quatre bases de données en fonction de la typologie des jardins avec dans chacune d'entre elles un polygone (jardin détouré) associé à chaque ligne et en colonne la commune et la présence d'arbre, potager et haie.

	Commune	Potager	Arbre	Haie
1	Sèvremon	Oui	Oui	Oui
2	Sèvremon	Oui	Oui	Oui
3	Sèvremon	Non	Oui	Oui
4	Sèvremon	Oui	Oui	Oui

Figure 14 : Capture d'écran du logiciel QGIS – Exemple d'une base de données d'un type de jardin

Avec ces données brutes, des tableaux récapitulatifs³ ont été construits afin de pouvoir analyser les données et obtenir des données quantitatives.

Type de jardin	Arbre	Potager	Haie	Nb jardin
Paysager	64	22	35	65
Nu	13	2	30	92
Classique	138	88	127	231
Artificialisé	69	59	62	146
Total	284	171	254	534

Figure 15 : Tableau récapitulatif des données QGIS – Nombre d'item en fonction des types de jardin

³ Remarque : Ces tableaux seront discutés et analysés plus tard dans le mémoire

Commune	Paysager	Nu	Classique	Artificialisé	Nb jardin total
Sèvremont	22	19	40	30	111
St Mesmin	2	6	32	23	63
Pouzauges	16	6	26	21	69
Montournais	6	7	23	11	47
La Meilleraie-Tilly	1	4	22	11	38
Chavagnes-les-redoux	2	10	17	9	38
Monsireigne	5	12	24	12	53
Réaumur	1	5	18	18	42
Le Boupère	4	8	18	9	39
Tallud-ste-gemme	6	15	11	2	34
nb jardin	65	92	231	146	534

Figure 16 : Tableau récapitulatif des données QGIS – Nombre de type de jardin par communes

Toutes ces données brutes triées renferment de nombreuses réponses aux questions que l'on se pose ici. Dans la prochaine partie, nous discuterons de ces résultats.

Partie 3 : Résultats et discussion

Notre analyse croisée des données a permis de dégager plusieurs thématiques :

- Perception et représentation du territoire,
- Perception des crises environnementales actuelles,
- Représentation et perception du jardin
- Aménagement du jardin.

. Avant de les présenter plus en détails, une première définition est à poser. Qu'est-ce qu'un jardin dans un milieu rural tel que le Pays de Pouzauges selon les sondés ?

Pour commencer, il faut savoir que le mot jardin désigne plusieurs choses. « Aller au jardin » ou « faire son jardin » signifie en règle générale s'occuper du potager. Le « terrain » ou la « parcelle » étant utilisé parfois pour désigner l'espace extérieur. En dehors de cette expression de langage le jardin peut être décrit comme étant un espace, majoritairement vert, extérieur et privé. Il peut être attenant à la maison ou sur une parcelle non rattachée à la propriété principale. Ces dernières sont dans la plupart du temps utilisées pour créer un potager. Le jardin est donc divisé en deux parties : ornementale et potagère. Il est utilisé principalement pour les loisirs, le potager et le partage (les trois étant fortement interdépendants). Véritable pièce supplémentaire, le jardin est une institution en Vendée et est systématiquement intégré dans les maisons (seules quelques maisons en centre bourg n'ont pas de jardin).

I. Perception et représentation du territoire

1. Le cadre de vie

Il a été demandé aux sondés de décrire leur cadre de vie sur plusieurs échelles. Les réponses ont été classées et regroupées par synonymes.

A quoi ressemble le territoire ?

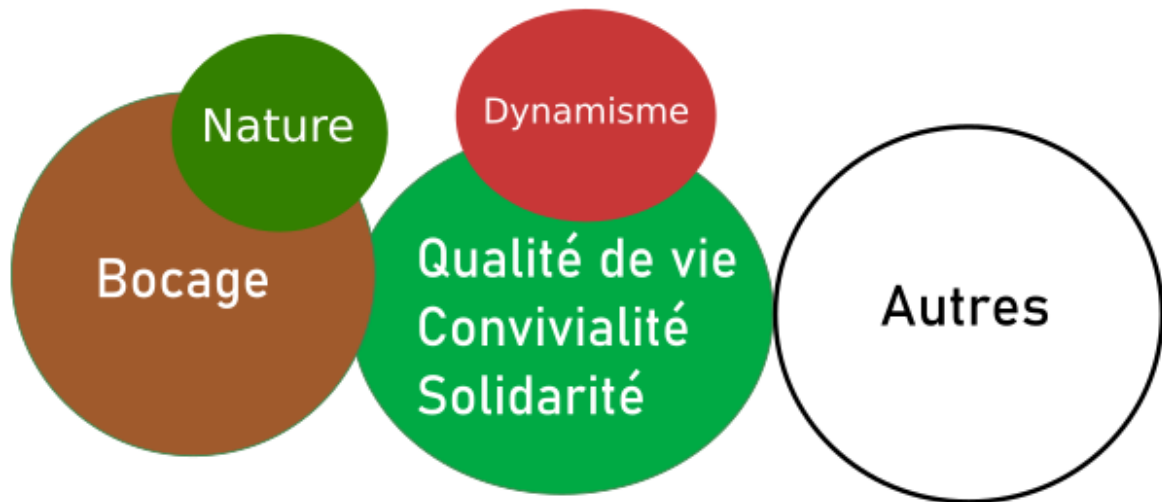


Figure 17 : Importance des différents groupes de mots clés décrivant le territoire

Remarque : La perception du territoire n'est pas unanime : Beaucoup de mots inclassables (pas de liens entre eux) : assainissement, budget, forme de pouvoir, rôle CCPP, origine, excentré...

Cadre de vie idéal

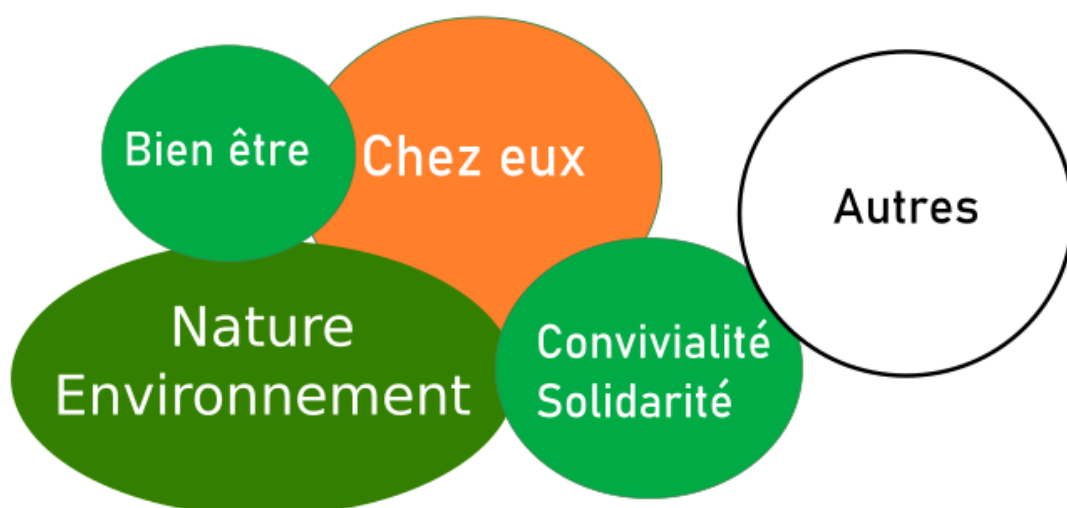


Figure 18 : Importance des différents groupes de mots clés en fonction de la perception du cadre de vie idéal

Bien que dans les deux cas, il y ait beaucoup de mots sans lien les uns avec les autres, nous retrouvons plusieurs idées. La première est la présence du bocage et de la nature dans le cadre de vie actuel. A noter que le cadre de vie actuel semble satisfaire les habitants de la Communauté de communes (« Chez eux » ressort clairement dans le cadre de vie idéal ainsi que « qualité de vie » et « dynamisme » dans la description du territoire). La nature, le bien-être et la convivialité/solidarité restent une priorité des habitants ce qui correspond à la vision de territoire de la Communauté de Communes. En effet, le cadre de vie idéal imaginé par le Communauté de Communes tourne autour du bien-être, du vivant, de la biodiversité, de la proximité, des services et du lien social.

Une remarque toutefois. Le cadre de vie idéal décrit découle d'une vision générale. En effet,- les jeunes actifs (18-35 ans) n'incluent pas le cadre de vie actuel dans leur cadre de vie idéal. Il semblerait que bien que celui-ci corresponde à la description du territoire, le Pays de Pouzauges ne soit pas idéal pour la tranche d'âge des jeunes actifs.

2. Rôles de la Communauté de communes et des communes

La perception du rôle et des actions de la Communauté de communes et des communes est primordiale pour savoir si les habitants comprennent les politiques mises en place. Il a donc été demandé aux sondés de décrire le rôle de la Communauté de Communes et s'ils avaient entendu parler de projets d'entretiens ou de gestion de l'espace public de leur commune.

Quel est le rôle de la CCPP ?

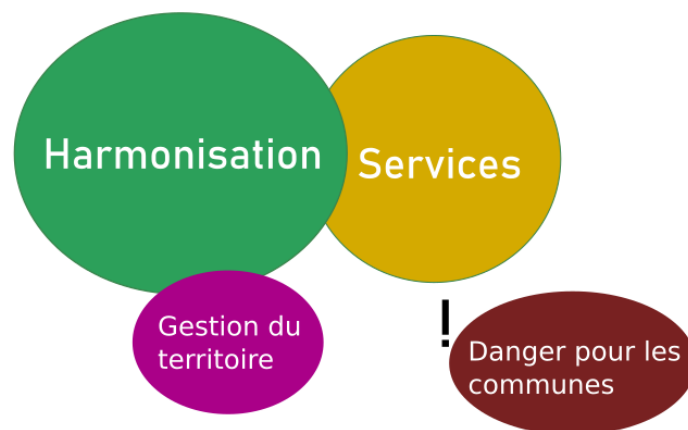


Figure 19 : Importance des différents groupes de mots clés en fonction du(des) rôle(s) attribué(s) à la CCPP

Les rôles principaux (harmonisation du territoire et services) de la Communauté de Communes sont bien compris, bien que les mots utilisés soient très larges. Les actions de la Communauté de Communes (surtout en termes d'environnement) sont peu, voir pas comprises. En effet, très souvent la responsabilité des déchets est citée alors qu'elle est celle du SCOM (Société de Collecte des Ordures Ménagères). Les volets juridique, environnemental, social et alimentaire n'ont jamais été cités (sauf par des sondés travaillant à la Communauté de Communes). De plus, par la taille de la structure, de nombreuses attentes et peurs sont détectées. En effet, la Communauté de Communes est vue comme une supra collectivité ayant la mainmise sur la totalité des actions faites sur le territoire. Certaines personnes redoutent même la perte de lien local par la dissolution des mairies.

Dans un deuxième temps, il a été demandé aux sondés d'indiquer s'ils connaissaient ou non des projets de gestion ou d'entretien des espaces publics. Là où la réponse générale n'apporte pas grand-chose, l'analyse par tranche d'âge est plus intéressante. Les jeunes actifs (18-35 ans) n'en ont, en général pas entendu parler, là où les retraités (plus de 64 ans) connaissent des exemples de projets mis en place dans leurs communes. La différence est très certainement due à un manque d'intérêt et une difficulté à communiquer avec les jeunes actifs (ne lisent pas les bulletins, ne s'impliquent pas forcément dans les associations et n'ont pas beaucoup de temps). Les actifs (36-63 ans) quant à eux, sont divisés en deux groupes ayant entendu ou non parler d'actions des communes sur leurs espaces publics. En général, la méconnaissance des actions menées est due à un manque de communication inhérente au territoire entier (les personnes ne connaissant pas les actions menées par la CCPP et les communes viennent de tout le territoire sans distinction). Cependant, lorsque les actions sont connues, les principes de la gestion différenciée sont cités, sans forcément connaître la définition exacte. En effet, lorsque l'on demande aux sondés leur définition, la plupart ne connaissent pas le mot ou ont une définition approximative et floue (Le zéro phyto revient la plupart du temps). La réception de la communication est donc très hétérogène. Ainsi, lorsqu'on s'attache à la perception qu'ont les habitants de leur commune, on constate que les deux mots clés étant les plus utilisés sont « entretenu » et « pas ou mal entretenu » et ce, quelle que soit la commune. Ces perceptions opposées démontrent que la notion d'entretenu est très différente selon les sondés, notion qui découle elle-même de la représentation de ce qui est beau. Une mise au clair des objectifs d'aménagement des communes est nécessaire pour que les habitants comprennent et se sensibilisent à une autre forme de beau dans l'aménagement.

Cela passe aussi par la sensibilisation aux enjeux environnementaux. En effet, il a été demandé aux sondés de citer leurs centres d'intérêts principaux et les mentions à la nature et au jardin ont été relevés. La nature, bien qu'omniprésente en milieu rural, n'est que très peu citée et délaissée plutôt au profit du jardinage ou d'autres centres d'intérêts. La nature et donc l'environnement ne sont pas une priorité pour les sondés. De plus, bien que les enjeux environnementaux soient sur exposés dans les médias, est-ce que les habitants les comprennent ?

II. Perception des crises environnementales actuelles

Pour répondre à cette question et apporter une dimension temporelle à la perception du cadre de vie et du jardin, des questions sur l'actualité ont été posées à la fin de l'entretien.

1. L'évolution du climat

Il a été demandé aux sondés de déclarer s'ils avaient observé une évolution quelconque dans le climat ces dernières années dans leur quotidien. Les réponses ont été synthétisées et classées dans différents groupes.

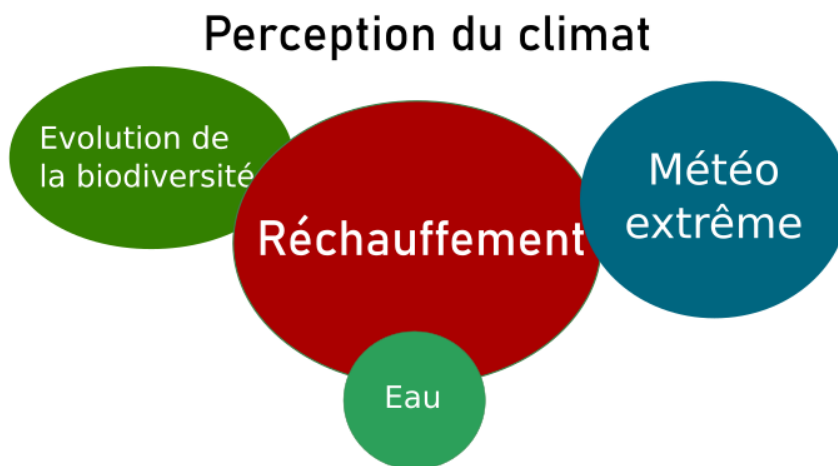


Figure 20 : Importance des différents groupes de mots clés en fonction de la perception du climat

Le réchauffement des saisons est, quasiment à chaque fois, la première réponse donnée. Que cela soit les hivers doux ou les étés caniculaires, les sondés ont remarqué une évolution très nette cette dernière décennie. Celle-ci est en relation directe avec des événements météorologiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents) qui ajoute un aspect spectaculaire à cette évolution. Une véritable conscience du changement du climat est présente (seul deux sondés déclarent de rien avoir remarqué). Malgré tout, le mot climat n'est pas tout à fait compris. La question ayant toujours été « avez-vous observé une évolution quelconque du climat ces dernières années dans votre quotidien ? », plusieurs personnes ont confondu avec une évolution de la nature. Les réponses concernant une évolution de la biodiversité ne sont pas négligeables. En effet, des anecdotes concernant la présence d'oiseaux migrateurs ou de cervidés pendant le confinement n'ont pas été rares. Les enjeux environnementaux sont effectivement connus, mais sont-ils complètement intégrés, compris et réappropriés par les habitants ? Et est-ce que le vocabulaire de vulgarisation et de sensibilisation aux questions environnementales est le même pour tous ?

2. La covid-19 et ses racines environnementales

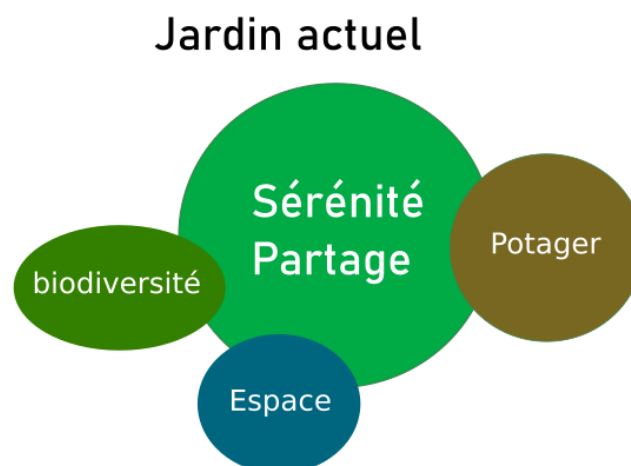
Afin de répondre à cette question, la crise sanitaire causée par la covid-19 a été abordée. En apparence hors de propos, cette réflexion se base sur les travaux de plusieurs virologues tels que le Docteur Carlos Zambrana-Torrel, qui cite dans plusieurs de ses papiers, la destruction de la biodiversité comme un facteur de transmission des maladies, notamment dans les pays asiatiques. En effet, les écosystèmes perdent leur effets « tampon » et des animaux sauvages entrent en contact avec des animaux d'élevage ou des humains. Cela peut provoquer la diffusion d'une maladie jusqu'ici jamais observée chez les êtres humains. Il a donc été demandé ce qui, selon les sondés, pouvait participer à la diffusion d'une maladie à l'échelle planétaire. Les échanges internationaux et entre humains a été la réponse la plus citée. En effet, les gestes barrières et la distanciation sociale étant les fers de lance de la riposte anti covid-19, il n'est pas étonnant d'avoir cette réponse. Malgré tout, si le sujet est abordé, une partie des sondés reconnaissent que la destruction de la biodiversité peut avoir un impact significatif sur la diffusion de maladies.

Les crises actuelles revêtent aujourd'hui plus que jamais un aspect environnemental. Les sondés ont conscience de l'impact des êtres humains sur les écosystèmes. A savoir maintenant s'ils s'impliquent activement dans des actions plus respectueuses de l'environnement. Le jardin étant la parcelle de nature la plus proche des habitants, il est intéressant de savoir comment ils la perçoivent. Font-ils un lien entre jardin privé et respect de la nature ?

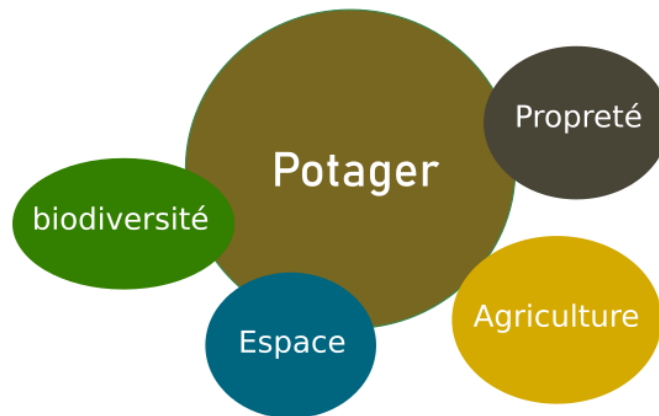
III. Représentation et perception du jardin

1. Représentation en général

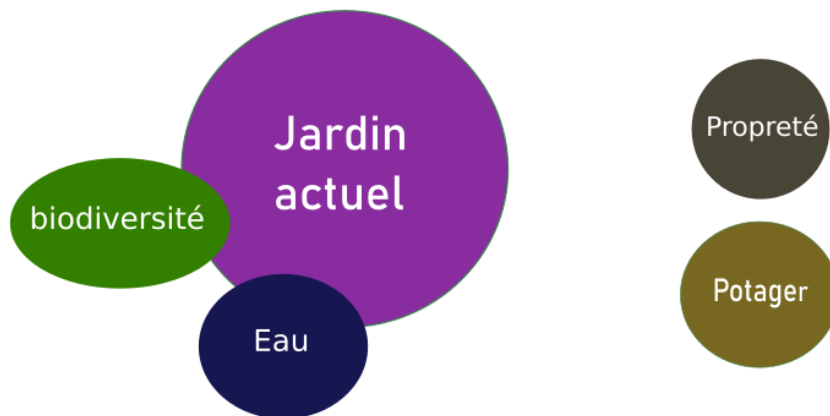
Il a été demandé aux sondés de décrire leur jardin actuel, leur jardin idéal et celui de leur enfance. Le but étant de savoir si une évolution des jardins et de sa pratique a été observée et quelles sont leurs attentes en termes d'aménagement.



Jardin d'enfance



Jardin idéal



Figures 21, 22 et 23 : Importance des différents groupes de mots clés en fonction de la représentation des jardins actuel, idéal et d'enfance.

Le potager et la biodiversité sont les fils rouges dans l'évolution des jardins. Composante principale des jardins d'enfance, le potager reste important dans les jardins actuels. L'évolution observée par les professionnels du jardin pointe une diminution de la surface de potager par jardin. Plusieurs raisons à cela. Le potager était historiquement une grosse partie de l'approvisionnement des familles (Il y a une quarantaine d'années environ) et représentait la plus grosse activité en dehors du travail. Aujourd'hui, le potager est avant tout un loisir permettant aux personnes de se détendre et de cultiver leur propre nourriture (en opposition avec la nourriture de supermarché). La corvée indispensable à la survie de la famille devient un loisir permettant de se reconnecter avec la nature et la nourriture. Il sert aussi de lieu pédagogique pour les plus jeunes. Malgré tout, le potager tient une place faible dans la projection du jardin idéal. Cela est sûrement dû au fait que le potager est intégré pleinement dans l'idée que se font les habitants du jardin actuel.

La biodiversité est aussi un élément incontournable de tous types de jardins. Il semblerait que ces envies de biodiversité côtoient d'autres telles que « propreté » que l'on relève dans le jardin d'enfance et idéal (à savoir qu'ils ne sont pas employés ensemble). Le jardin biodiversité fait donc face au jardin propre, ce qui concorde avec la vision des « mauvaises herbes » considérées comme sales (pour le jardin propre) et des jardins à l'anglaise (pour le jardin biodiversité). La propreté, selon Pauline Frileux (2010) relève de l'obsession chez certaines personnes qui ne veulent pas se faire envahir par la nature. Le travail de déconstruction de la notion de beau peut donc passer par deux étapes : la séparer de la propreté et revaloriser la biodiversité. Une autre question se pose : Que veut dire le mot biodiversité pour les sondés ? Il a été remarqué par des professionnels du jardin que cette notion est souvent désolidarisée du sauvage. Il a donc été demandé aux sondés de définir les mots biodiversité et écosystème, deux notions abordées par la Communauté de communes dans la communication externe. Ces notions sont connues mais pas forcément comprises. Elles sont souvent confondues entre elles et dans quelques cas, comprises de travers. La Biodiversité est, lorsque mal comprise, associée au zero phyto, à la protection de la nature et à l'agriculture biologique. De même, l'écosystème est souvent confondu avec des principes de respect de la nature, de gestion des déchets, de l'eau, des matériaux ou avec l'impact des êtres humains sur la nature. Il est donc problématique de savoir quels sont les jardins de biodiversité imaginés par les habitants. Il en va de même pour la communication de la Communauté de communes qui ne peut pas considérer que ces mots sont compris par tous de la même façon.

Nous pouvons noter l'évolution du jardin d'enfance qui est vivrier, grand, propre et lié à l'agriculture et à la nature vers le jardin actuel que l'on associe à une émotion. Le jardin idéal est considéré comme étant le jardin actuel des habitants, c'est-à-dire qu'il doit apporter de la sérénité, du partage et du bien-être mais n'est, selon la Communauté de communes, pas en adéquation avec leur vision du jardin bocager. Ils sont décrits comme étant authentiques, reflétant l'identité du bocage et la biodiversité locale tout en étant respectueux de l'environnement. Si nous reprenons notre typologie de jardin, nous pouvons aisément dire que les jardins artificiels ne correspondent pas à cette description alors qu'ils correspondent à 27% des jardins du territoire. Une partie des jardins classiques doivent eux aussi ne pas correspondre aux idéaux de la Communauté de communes.

Pour conclure cette partie, nous pouvons déclarer que les jardins ont évolué d'un modèle vivrier à un modèle basé sur le confort et le bien-être. Mais, ce modèle de jardin semble ne pas correspondre à la vision de territoire de la Communauté de communes qui craint un mitage de la trame verte et bleue. Enfin, il est nécessaire de communiquer avec un vocabulaire commun et bien défini pour pouvoir impulser une évolution des jardins vers un modèle bocager et respectueux de l'environnement.

2. Quelle relation au jardin ?

- **Pourquoi avoir un jardin ?**

Pour mieux comprendre la relation au jardin il a d'abord été demandé aux sondés d'expliquer pourquoi ils avaient un jardin. Fait curieux, cette question est l'une de celles qui les a le plus prise au dépourvu et pour beaucoup, la première réponse a été : Parce qu'on ne peut pas faire sans. Dans un second temps, les réponses ont été plus élaborées. Elles ont été synthétisées et regroupées dans des groupes de mots similaires.

Pourquoi avez-vous un jardin ?

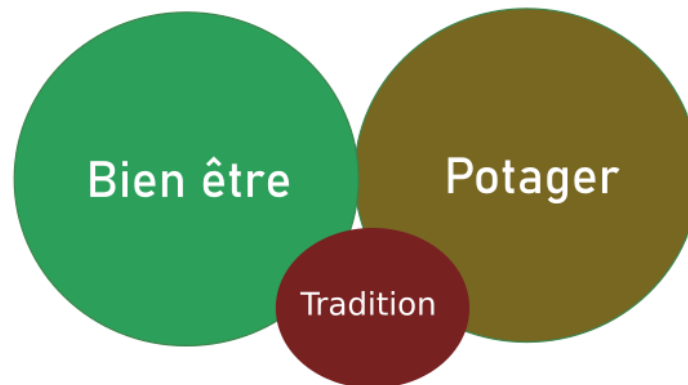


Figure 24 : Importance des différents groupes de mots clés dans les raisons d'avoir un jardin

Le bien être et le potager sont sans surprise les deux raisons les plus citées. Etant elles-mêmes les composantes principales du jardin actuel, il semble normal de les retrouver ici. Le point intéressant dans cette question est la présence non négligeable de la tradition. En effet, les personnes ayant grandi dans un jardin ne conçoivent que rarement de vivre dans un appartement sans jardin. Cela confirme ce qui a été exposé dans l'état de l'art : Nous avons tendance à reproduire une partie des traditions et de l'éducation dans le jardin. Rappelons les travaux de Shampa et Sanjoy Mazumdar (2012) qui décrivaient un comportement similaire chez certains immigrés en Californie. Leur jardin servait à cultiver des produits indispensables à leur cuisine traditionnelle ou était aménagé afin de suivre un culte ou des habitudes que l'on ne retrouve pas en Californie.

- **Quels sont les souvenirs les plus marquants ?**

Dans la même thématique, il a été demandé aux sondés quels étaient leurs souvenirs les plus marquants dans leur jardin actuel. Puisque l'émotionnel et l'affectif sont les composantes principales du jardin actuel, il est intéressant de savoir sur quel type de souvenirs se base le bien être. Les souvenirs ont été synthétisés et triés dans plusieurs catégories.

Souvenirs

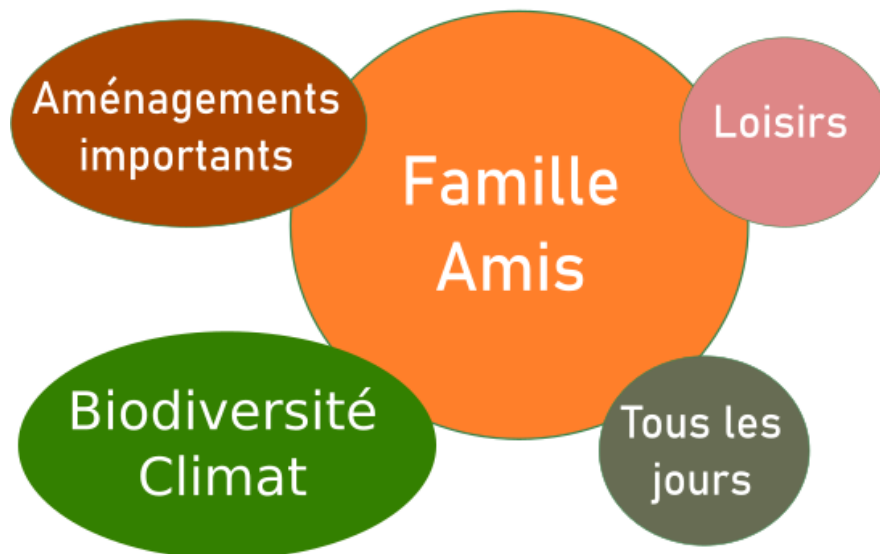


Figure 25 : Importance des mots clés en fonction du souvenir le plus marquant dans le jardin actuel

Les souvenirs les plus cités concernent la famille et les amis, que cela soit des fêtes, des repas ou des moments marquants dans l'évolution d'un enfant. Le jardin marque par sa capacité à créer des souvenirs avec les personnes importantes. Le jardin renferme donc tous ces souvenirs heureux, ce qui permet de créer ce sentiment de bien être lorsque les sondés y sont. Fait intéressant, certains d'entre eux associent un souvenir marquant à une plante ou un objet du jardin. Par exemple, un des sondés a expliqué que la glycine (une plante à fleurs grimpante) permettant d'offrir de l'ombre à sa terrasse lui rappelait à chaque fois l'anniversaire de mariage qu'il avait célébré avec sa famille et ses amis il y a quelques années.

Il est intéressant de pointer que des souvenirs ponctuels liés à la biodiversité ou à un évènement climatique exceptionnel ont été cités. Souvent, il était question d'un animal égaré dans le jardin ou aux alentours (daim, hérisson, oiseaux, etc). Ces souvenirs ont été souvent liés au confinement puisque les sondés étaient une grande partie de la journée dans leur jardin. De plus, c'est à cette occasion que l'on se rend compte que les souvenirs liés au jardin ne sont pas toujours positifs. En effet, les évènements climatiques ayant provoqué des dégâts matériels ont été parfois cités comme étant le souvenir le plus marquant dans le jardin. Ces évènements, rappelons-le, étant de plus en plus remarquables par les sondés (Cf figure 20). L'augmentation de la fréquence de ces évènements climatiques extrêmes peut affecter au quotidien les habitants.

Enfin, les aménagements importants ont été cités quelques fois comme étant un des souvenirs les plus marquants. En effet, cela reflète une tendance remarquable chez les personnes s'installant sur le territoire. En règle générale, lorsque quelqu'un souhaite déménager, il préférera faire construire sur une

parcelle, plutôt que de racheter une maison. Ce qui explique l'expansion exponentielle du tissu urbain remarqué ces dernières années. La construction d'une maison étant un tournant très important dans une vie, la création du jardin ainsi que ses aménagements importants sont à l'évidence marquants aussi.

- **Quelle importance du jardin pendant le confinement ?**

S'il y a une période propice pour comprendre le rapport au jardin des habitants du territoire, c'est bien celle du confinement. En effet, le jardin est devenu dans cette période, l'unique espace vert accessible par les habitants. D'extension de la maison, le jardin s'est transformé en bureau, en classe d'école et en salle de sport. Il a donc été demandé aux sondés de décrire leurs habitudes pendant le confinement et d'indiquer si celles-ci différaient ou non de leur quotidien hors covid-19. En majorité, les personnes ont utilisé leur jardin de manière habituelle. C'est-à-dire, qu'ils l'ont entretenu, se sont promené, ont mangé dehors. Ils l'ont bien entendu beaucoup plus utilisé qu'en temps normal, mais n'ont pas eu l'impression que cette période ait changé leurs habitudes. En revanche, tous ont remarqué qu'avoir un jardin s'est révélé être indispensable pendant le confinement et expriment leur gratitude d'avoir un tel espace de liberté. Ceux ayant remarqué une utilisation inhabituelle du jardin ont en général modifié leur jardin (extension ou création de potager, etc) de manière significative. Il leur été demandé s'ils pensaient avoir déjà eu une utilisation aussi particulière de leur jardin à un autre moment de leur vie. Les situations similaires citées sont en rapport avec des situations personnelles (vacances, congé parental, convalescence, etc) plutôt qu'avec une crise sociétale comme celle-ci. Nous pouvons donc affirmer qu'une situation telle que le confinement change le rapport des personnes au jardin en milieu rural.

La perception et la représentation du jardin est une chose, mais qu'en est-il des aménagements ?

IV- Aménagement du jardin

Il est important de comprendre les mécaniques sociales derrière chaque type de jardin. Mais il n'a pas encore été abordé ce que l'on retrouve en termes d'aménagement sur le territoire. Quel type de jardin retrouve-t-on ? A quoi ressemblent-ils ? Qui est à l'origine de ces jardins ? Gardant ces problématiques en tête, une partie des entretiens semi-directifs mais aussi des entretiens des professionnels du jardin et de la cartographie ont été analysés ensemble afin d'établir une description des jardins du Pays de Pouzauges.

1. Typologie des jardins

Bien que cette étude se base en grande partie sur des données qualitatives, il semblait important de connaître la proportion du type de jardin dans le territoire. En effet, en connaissant la proportion du type de jardin, il est possible de savoir si les types de jardins sont adaptés à la vision de la Communauté de communes (comme discuté dans la partie III.1. de la Partie 3). Nous allons discuter dans cette partie des données extraites de la cartographie et analysées sous forme de graphiques.

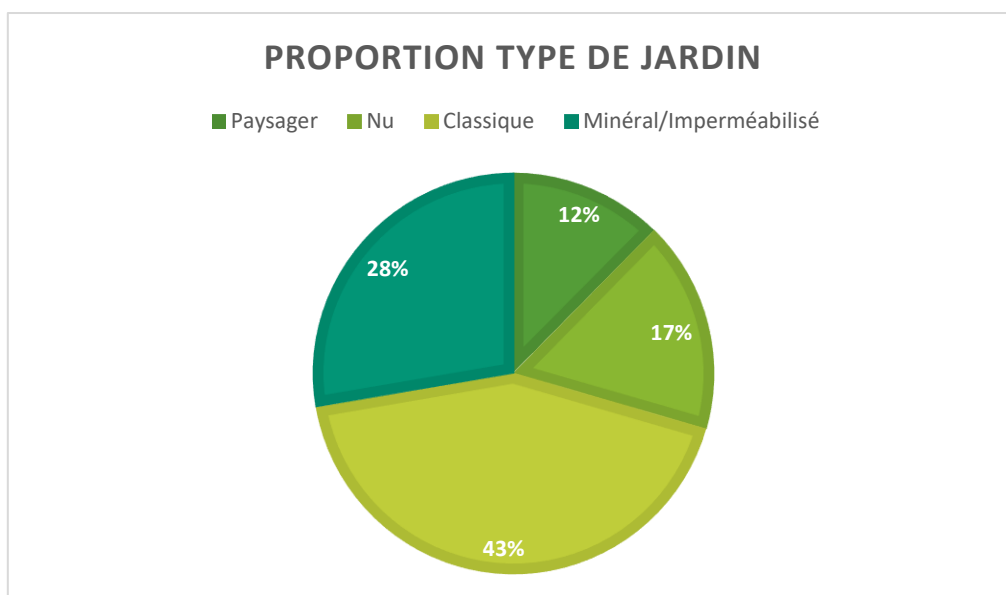


Figure 26 : Proportion des types de jardin sur le territoire du Pays de Pouzauges

Les jardins dits « classique » sont le type de jardin le plus répandu. Ils représentent les jardins de lotissement, c'est-à-dire ceux fournis à la construction d'une maison dans un lot. On le rappelle, on y retrouve en général une devanture goudronnée et un arrière engazonné avec quelques arbres ou arbustes. Ils représentent les jardins n'ayant très certainement pas bénéficié d'un projet de création paysagère autre que la pose de coupe vue. Néanmoins, le soin apporté à la pelouse et à l'aménagement montre que le jardin reste un incontournable de la maison. En effet, on ne compte que 17% des jardins sans aménagements visibles (en friche ou sans pelouse et arbres). Les jardins ayant bénéficié d'un soin particulier (paysagers et artificiels) représentent 40% des jardins du territoire.

2. Particularités d'aménagement

Lorsque l'on demande aux sondés quels sont les aménagements importants dans leur jardin, les réponses sont en général en relation avec la maçonnerie et le potager comme indiqué ci-dessous.

Aménagements importants

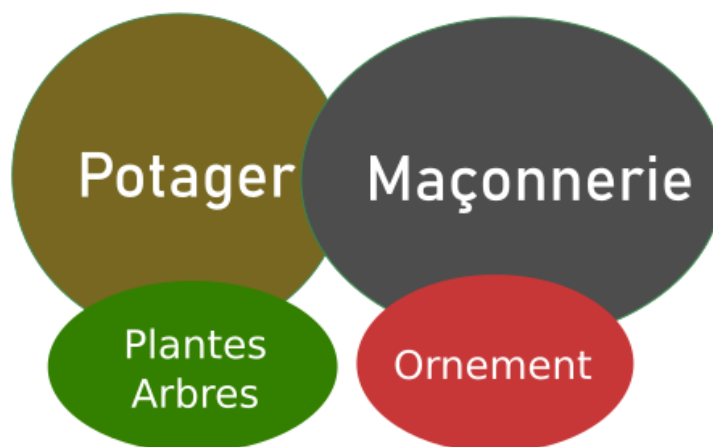


Figure 27 : Importance des mots clés en fonction des aménagements importants fait dans le jardin actuel des sondés

Un aménagement important est considéré en général par les sondés comme un étant un gros projet sortant de l'ordinaire. Le potager revenant en force dans les jardins selon la jardinerie sondée et certains paysagistes, il n'est pas surprenant de le voir en tête. A égalité, nous retrouvons tous les travaux de maçonnerie comme la construction du muret, d'une terrasse, la voirie, etc.

Lorsque l'on parle de « maçonnerie », l'un des types de projets les plus cités sont les coupes vues. En effet, comme discuté dans l'Etat de l'art, le coupe vue est considéré comme indispensable, dans la constitution d'un espace privé dans le jardin. Lorsque l'on questionne des professionnels du jardin, ceux-ci confirment que dans la plupart des projets de création de jardin, le coupe vue est pris en compte. Certains même assurent que si le permis de construire une clôture est refusé par la Communauté de Communes, cela peut mettre en péril le projet en entier. En effet, avoir un coupe vue permet de contrôler les interaction « par-dessus la clôture » avec les voisins mitoyens et donc de cacher en partie à l'extérieur ce qui est fait dans le jardin. Actuellement, le coupe vue majoritairement observé dans les jardin est la haie vive. Elle peut être classique (à base de cyprès, laurier, etc), bocagère (avec un mélange d'essences locales), fleurie, alimentaire, etc. Elle est depuis des années un élément incontournable des jardins. Selon la cartographie, 48% des jardins du territoire possèdent une haie vive. Pauline Frileux (2010) cite elle-même le Comité national interprofessionnel de l'horticulture et des pépinières qui, en 1987 signalent que 68% des jardins français possèdent une haie. Plusieurs questions se posent alors. Pourquoi la haie est-elle aussi populaire depuis ces quatre dernières décennies ? Et pourquoi observe-t-on un chiffre plus bas 30 ans après la publication de ces chiffres ?

La haie, comme tout type d'aménagement, est bercée par des phénomènes de mode et différents mouvements impulsés par des comités d'experts. L'origine de la haie prend racine dans la loi architecture de 1977. Il a été décidé sur l'ensemble du territoire français de contrôler et harmoniser les aménagements privés. Cette politique, menée par les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) décide que la haie vive est le coupe vue le plus commode pour assurer une unité paysagère. Les grillages et les murs ne sont que très peu acceptés et les permis de construire rigoureusement contrôlés. Les jardinerie et les professionnels n'ont pas tardé à s'emparer de la haie vive afin de créer des collections et l'implanter comme accessoire incontournable du jardin. Mais aujourd'hui, la haie perd en intérêt. En effet, dans la veine de la densification des villes, les nouvelles parcelles de construction sont réduites. Les plusieurs milliers de mètres carrés font place à des lots ne dépassant pas les 500m². La haie devient donc un élément trop encombrant et discordant. En effet, avec ce resserrement de l'espace privé, les obsessions de propreté sont exacerbées. La haie ne représente plus le mur végétal coupant les habitants du monde, mais plutôt l'invasion de la nature dans les jardins manucurés (Pauline Frileux -2010). Lors d'une consultation en comité de pilotage, un constat est ressorti chez tous les professionnels du jardin présent : La haie est en voie de disparition. Résultant des évolutions de parcelles citées précédemment, la clôture opaque refait son apparition en grande pompe et bénéficie du même traitement de faveur que la haie il y a quelques années. Les haies sont arrachées et remplacées par des panneaux en bois, en béton ou en métal, permettant de gagner quelques précieux mètres carrés et tout le temps que nécessitait l'entretien de la haie vive. Seul garde fou à cela, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) permet la sauvegarde d'une bonne partie de ces haies en refusant les permis de construire des clôtures.

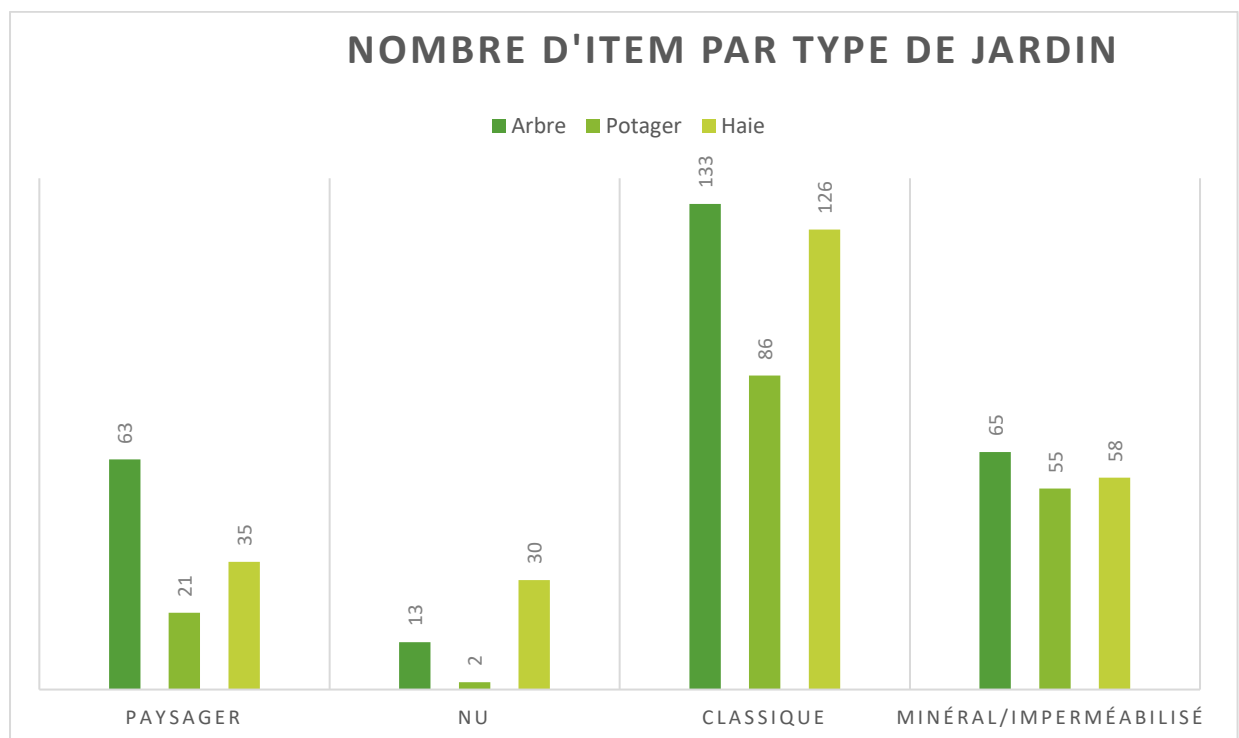


Figure 28 : Nombre d'item par type de jardin

Autre particularité d'aménagement du territoire influencé par les instances publiques : le compost. Élément du jardin revenant en force ces dernières années, il est souvent associé soit à l'agriculture soit à des modes de vie se voulant respectueux de l'environnement. Mais, en analysant les entretiens semi-directifs, on remarque que l'utilisation d'un bac à compost n'est parfois associée ni au potager, ni à l'aménagement d'un jardin proche du bocage. En effet, une grande partie des sondés n'ayant pas de compost possèdent un potager (et inversement, ceux ayant un potager n'ont pas forcément un compost) et ils ne l'utilisent que rarement comme intrant au potager. Les personnes utilisant les déchets organiques dans le jardin préfèrent en général les épandre directement dans le potager sans les composter ou les donner à leurs poules. Mais alors, à quoi sert le compost ? Et pourquoi le retrouvons nous dans la majorité des jardins des sondés ?

Tout comme les haies, les bacs à compost ont fait l'objet d'une campagne de mise en valeur par une instance publique. En effet, depuis 2006, le SCOM Est-Vendéen (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) mène une campagne de vente de composteurs à bas prix financés en partie par la région. Le calcul est assez simple. Les habitants payent leurs déchets au tonnage annuel et les bacs à compost permettent de réduire une partie des ordures ménagères. Le résultat est qu'aujourd'hui, plus de 23% des ménages ont été équipés par le SCOM, créant ainsi un nouveau mouvement d'aménagement suivi par d'autres habitants (pas tous les sondés se sont fournis en bac à la SCOM). Le compost, fer de lance des jardins environnementaux revêt sur le territoire du Pays de Pouzauges un aspect beaucoup plus économique et pratique.

La Communauté de Communes et les Communes ont donc un rôle crucial à mener dans ce nouveau mouvement d'aménagement. Elles peuvent, en prenant parti, influencer les modes et les professionnels grâce à leurs politiques territoriales.

3. Les professionnels du jardin

Sur le Pays de Pouzauges, on compte une vingtaine de paysagistes, une pépinière et une jardinerie. Les paysagistes sont donc les professionnels du jardin les plus susceptibles d'influencer les particuliers et leurs choix d'aménagement de jardin. Mais est-ce le cas ? Est-ce que les paysagistes suivent uniquement les demandes des particuliers ou participent-ils activement à l'évolution des modes que l'on découvre dans les jardins ?

Le premier point à prendre en compte est la relation client-professionnel. Selon les professionnels sondés, (cinq sur le territoire, un hors territoire), il y a plusieurs choses à garder à l'esprit lorsqu'un client les sollicite. Tout d'abord, le client est roi. Comme dans tout type d'entreprise de service, ce que veut le client, le client l'aura, sinon il ira demander ce service dans une autre entreprise. De ce fait, les professionnels ont peu de marge de manœuvre. De plus, la présence des paysagistes dans certaines communes est conditionnée par les richesses de celles-ci.

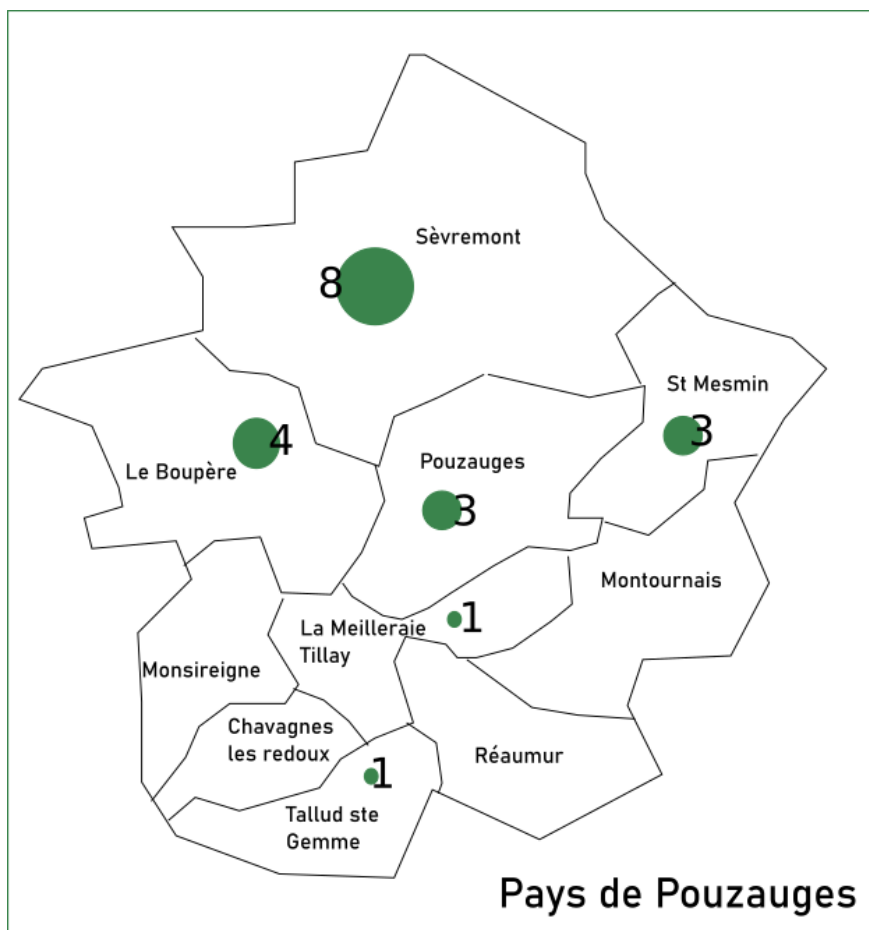


Figure 29 : répartition spatiale des différentes entreprises de paysages sur le pays de Pouzauges (source des données : Cci/Insee/Pays de Pouzauges)

Cette carte met en évidence que les entreprises du paysage se situent dans les quatre communes du Nord du territoire. Pouzauges, la capitale du Pays, mais aussi Saint Mesmin, porte donnant accès au département et région voisins, Le Boupère, et Sèvremont, route directe vers les Herbiers, capitale économique du Haut bocage Vendéen. Ces communes sont aussi celles regroupant le plus d'habitants sur tout le territoire. Les paysagistes sont localisés là où il y a le plus de richesses économiques potentielles. Pour compléter cet argument, toutes les communes Vendéennes ayant le plus d'entreprises du paysage ont été relevées. L'intégralité se trouve sur la côte Vendéenne, considérée comme plus riche et attractive (avec une exception pour les Herbiers). Cela impacte donc en partie les types de jardins que l'on retrouve dans les différentes communes

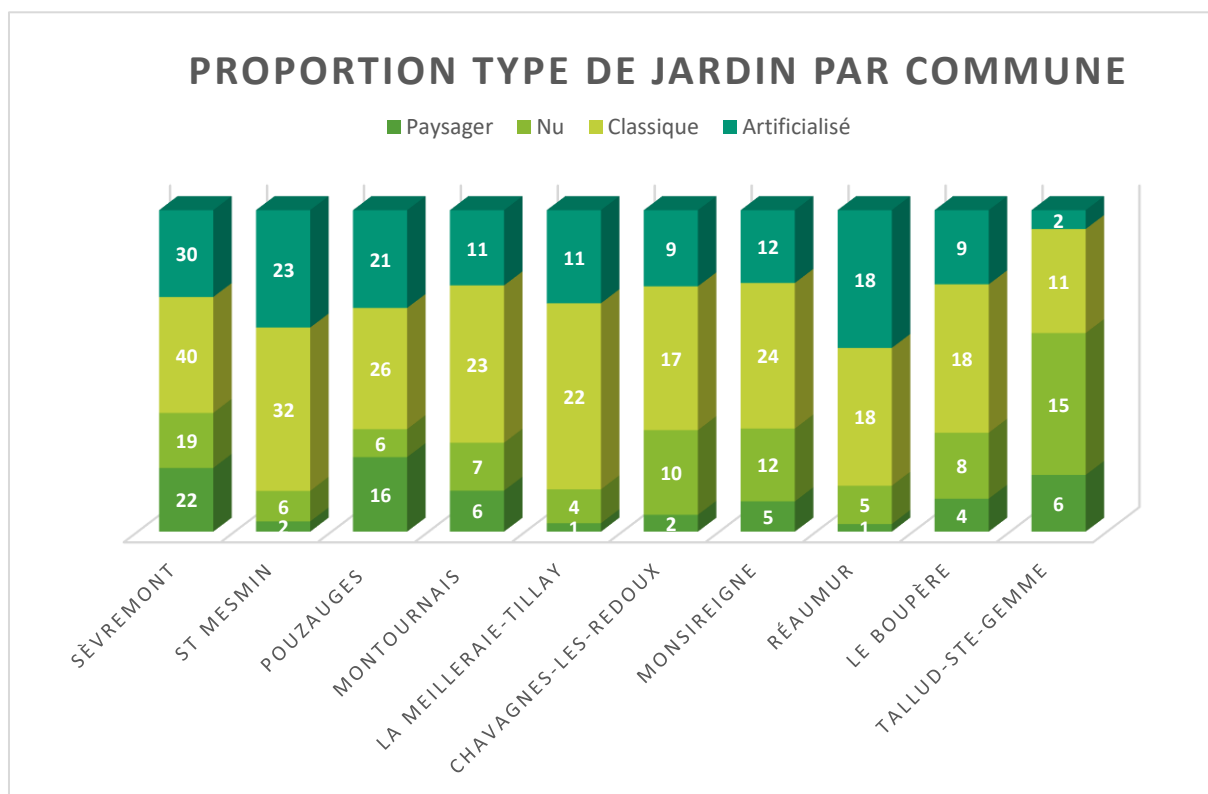


Figure 30 : Proportion du type de jardin par commune

Ainsi, la proportion de jardins non aménagés est plus haute dans les communes du sud du territoire (Chavagnes-les-redoux, Monsireigne, Tallud-sainte-gemme) et la proportion de jardins aménagés (paysagers et artificiels) plus forte dans les communes proches de Sèvremont où se trouvent la plupart des entreprises du paysage (Pouzauges, Saint Mesmin, La meilleraie-tillay).

L'autre point à prendre en compte, est qu'un paysagiste a une signature paysagère reconnaissable. Les clients potentiels présélectionnent donc les paysagistes en fonction du type d'aménagement qu'ils attendent. S'ils souhaitent un jardin minéral et avec peu d'entretien, ils contacteront un paysagiste ayant un historique de ce type de projet. La demande conditionne donc l'offre, bien que, le type de projet mené par les paysagistes soit choisis par le paysagiste lui-même. Nous soulevons donc un problème important. Il sera difficile d'impulser un changement de pratiques chez les paysagistes minéralistes puisqu'ils se sont eux même écartés des potentiels clients cherchant un aménagement tourné vers le bocage et la nature.

Cela nous amène à notre dernier point. Le marché est conditionné d'une telle manière que la plupart des projets proposés et acceptés par les paysagistes sont les gros projets de création de jardin (69 % des projets contre 31% pour les projets d'entretien) qui apportent un chiffre d'affaire conséquent et immédiat. Ces projets de créations sont, on le rappelle, en grande partie des jardins prêt à être utilisés et avec très peu d'entretien. Les paysagistes ne reviendront que très rarement chez leurs clients. A l'inverse, les projets d'entretiens ont été délaissés car chronophages, esthétiquement moins impactant et surtout

apportant un chiffre d'affaire plus étalé dans le temps. Cette part du marché a été depuis quelques années réappropriée par une catégorie spéciale de paysagistes que nous appellerons éco-jardiniers. A l'inverse des paysagistes conventionnels, ceux-ci ne sont pas concepteurs de jardins, mais jardiniers. Ils entretiennent régulièrement les jardins de leurs clients, essaient d'importer et d'exporter le moins de matière organique (déchets verts, engrais, etc) possible des jardins et mettent un point d'honneur à apprendre à leurs clients comment entretenir leur jardin au quotidien. Ces entreprises florissantes prouvent donc que les niches de marché plus proches du respect de l'environnement peuvent être lucratives.

V- Discussion

1. Profils de jardiniers

Durant la première analyse, aucun profil type de jardiniers ne s'est vraiment démarqué. Malgré tout, il semble intéressant de savoir quelles personnalités peuvent être retrouvées en fonction du type de jardin. Des profils simplifiés ont été construits en fonction de deux modalités : L'état d'artificialisation du jardin en fonction de la perception des enjeux environnementaux.

Pour chacune des modalités, une note a été attribuée en fonction des réponses données à plusieurs questions sélectionnées (cf annexe 3) Ces deux notes sont utilisées comme des coordonnées spatiales dans un diagramme.

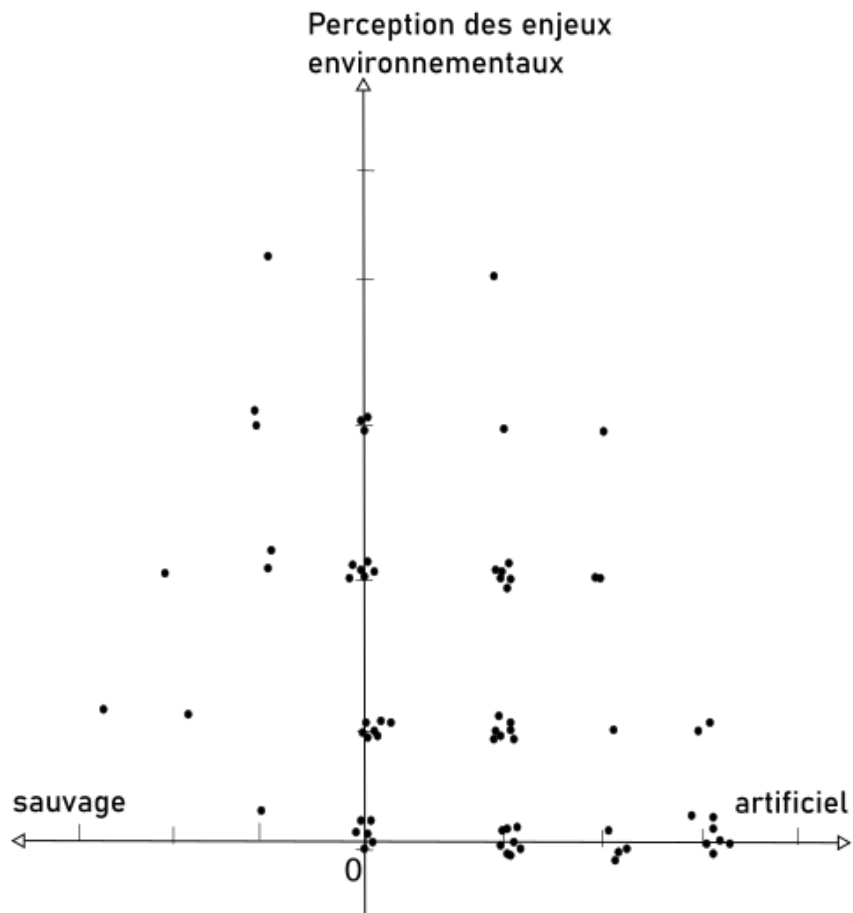


Figure 31 : diagramme de la perception des enjeux environnementaux en fonction de l'ensauvagement ou de l'artificialisation du jardin

En analysant le diagramme, il est possible de regrouper certains groupes de points ensemble pour former des profils similaires et ressemblant aux sondés rencontrés.

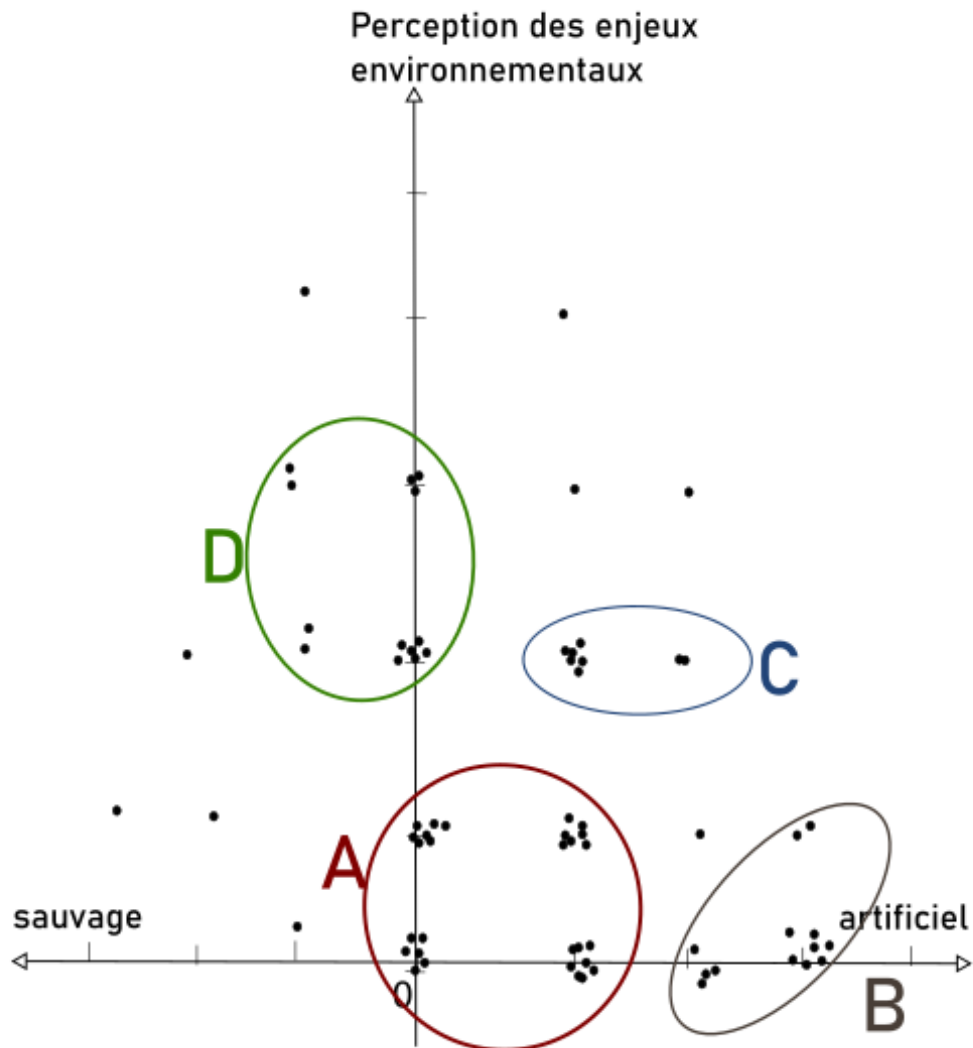


Figure 32 : Profils de jardiniers simplifiés

Quatre profils se dégagent. Nous les analyserons en s'inspirant en partie de la typologie de jardiniers de Pauline Frileux (2010)

- Profil A : Les anti-jardiniers. Représentant la majorité des sondés les classiques regroupent les jardiniers ayant une perception des enjeux environnementaux faible et ayant un jardin un peu minéralisé. Ces jardins peuvent être associés aux jardins classiques de lotissements.
- Profil B : Les maniaques. Ces jardiniers sont souvent ceux qui préfèrent avoir un jardin-salon multifonction. Pas une mauvaise herbe ne doit troubler la perfection et la propreté procurée par des matériaux imperméables. Leurs jardins ont très souvent fait l'objet d'un projet d'aménagement mené par un paysagiste concepteur porté sur le minéral. Le jardin doit joindre l'utile à l'agréable et on ne détecte pas d'affinité avec les questions environnementales.
- Profil C : Les sélectionneurs. Cette catégorie de jardiniers, composée en partie de professions d'intellectuels prône le respect de l'environnement. Le respect oui, mais tant que la nature ne

prend pas trop ses aises. Le sélectionneur est informé sur les enjeux environnementaux et travaille parfois dans des domaines proches de la terre (agriculture, paysage, etc). Leur conception de la gestion de l'environnement est portée sur le contrôle des « mauvaises herbes » et la mise en valeur des plantes plus nobles.

- Profil D : Les environnementalistes. En opposition avec les autres profils, les environnementalistes cultivent un jardin potager et ornemental à l'anglaise. Il laisse bien volontiers le sauvage s'installer. Il recherche, par son implication dans son jardin, à produire ses propres fruits et légumes dans le respect de l'environnement. On le voit d'ailleurs souvent dans des associations proches de l'environnement.

Chaque profil conçoit le jardin d'une manière ou d'une autre. Là où les environnementalistes peuvent présenter une force du territoire, les sélectionneurs posent un problème. Instruits et persuadés de faire au mieux pour l'environnement, il sera peut-être difficile à l'avenir de les sensibiliser à une thématique qu'ils pensent maîtriser. Lors d'un entretien avec un sélectionneur, celui-ci a expliqué le bien-fondé de l'utilisation des pesticides dans les jardins qui, selon lui, règlent les problèmes de « mauvaises herbes » plus rapidement (et donc stressent moins la faune du sol) que les solutions naturelles. La diffusion et la promotion de jardins moins artificiels et plus sauvages doit donc être le fer de lance de la communication autour des jardins. En revanche, les jardiniers artificiels et classiques ne présentent pas forcément de véritable affinité avec les enjeux environnementaux, même si, ils perçoivent et connaissent les crises environnementales actuelles. Ces deux profils doivent être suivis de près et sensibilisés au lien entre protection de l'environnement et aménagement des jardins privés.

2. Confrontation des résultats aux hypothèses

Au début de cette étude, six hypothèses ont été émises. Celles-ci étaient basées sur des affirmations, des observations et des concepts piochés dans l'état de l'art. En validant ou réfutant ces hypothèses, il est plus facile de répondre à la problématique initiale.

Dans cette partie de discussion, nous allons nous appliquer à valider ou non ces hypothèses en nous appuyant sur les résultats énoncés auparavant.

- **Hypothèse 1 : Les particuliers artificialisent de plus en plus**

A la question : Est-ce que les jardins sont artificialisés ? La réponse est oui. Les surfaces imperméables et minérales sont des composantes de base du jardin lambda. De plus, il n'est pas rare de retrouver des jardins très artificiels, où le sauvage n'a aucune place. En revanche, à la question : les jardins sont plus artificialisés qu'avant ? La réponse est moins tranchée. En effet, nous connaissons l'évolution perçue par les sondés entre le jardin d'enfance et le jardin actuel. Les jardins d'enfance, plus simples étaient plus tournés vers le vivrier alors que les actuels sont plus ornementaux. Par déduction, les jardins sont très certainement plus artificiels qu'il y a 30 ou 40 ans. Cela mériterait un approfondissement une recherche sur l'histoire des jardins du territoire.

- **Hypothèse 2 : Les professionnels du jardin (paysagistes, jardinerie) ont une influence sur les aménagements et les particuliers**

La demande conditionne l'offre. Il a été pointé par les paysagistes que ce que le client obtiendra toujours gain de cause. La réponse serait donc, « non, ce sont les particuliers qui ont une influence sur les professionnels du jardin et les aménagements » ? Pas tout à fait. Dans la finalité, ce sont les particuliers qui ont le choix du projet, mais les acteurs gravitant autour du jardin conditionnent certains choix (en les autorisant ou non). Les premiers sont les autorités en charge des autorisations de permis de construire. Il a été vu que par les grandes lignes d'harmonisation du territoire menées par le CAUE, la haie vive est devenue un incontournable du jardin. Les règles imposées par le PLUi pourront faire aussi office de garde fou et conditionner l'offre. De plus, les paysagistes peuvent aussi prendre le risque de choisir une partie du marché plus instable et à contre courant de la demande majoritaire afin de proposer une vision de leur métier beaucoup plus liée à la compréhension et au respect de l'environnement.

- **Hypothèse 3 : Les particuliers ne sont pas touchés par les messages de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges**

Les canaux de communications permettant de toucher la majorité des particuliers restent aujourd'hui très compliqués à mobiliser. Lors de cette étude, une partie de ceux-ci ont été utilisés (journaux, réseaux sociaux, plateforme citoyenne, porte à porte, démarchage téléphonique, démarchage sur des lieux publics) et aucun n'ont été très probant. Le bouche-à-oreille semble être le seul canal de communication efficace, ce qui limite largement la diffusion des messages de la Communauté de Communes. En effet, le vocabulaire basique utilisé par la Communauté de Communes (Gestion différenciée, biodiversité, écosystème, etc) dans sa communication externe n'est pas connu ou compris par la majorité des sondés. Les particuliers ne sont donc pas touchés par la communication de la Communauté de Communes ou ne comprennent pas les messages véhiculés.

- **Hypothèse 4 : La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges mène une politique exemplaire**

Il a été défini dans le pré diagnostic territorial qu'un territoire exemplaire doit être territorialisé (en mettant en avant une identité paysagère et culturelle unique), sobre et frugal (en ressources humaines, budgétaires et autres) et enfin innovant (au niveau social et technique).

A la question : Est-ce que la Communauté de Communes est perçue comme exemplaire, la réponse est oui. Les sondés sont plutôt satisfaits des services à la population, de la santé économique mais aussi des projets mis en place au niveau de l'aménagement (même s'il persiste une incompréhension de la gestion différenciée). Les experts interrogés déclarent aussi considérer les politiques de la Communauté de Communes comme exemplaires bien que le volet innovant soit moins présent. En effet, les politiques sont

adaptées au contexte actuel mais pas forcément avant-gardistes. De plus, les transports sont identifiés comme étant un point trop peu abordé (manque de transports en communs, vélo impraticable, etc).

En revanche, à la question : Est-ce que la Communauté de Communes est innovante, il est difficile de fournir une réponse tranchée. De nombreux projets sont mis en place dont un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), un Plan Alimentaire Territorial (PAT) ou le projet Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Tous ces projets permettent de valoriser des politiques adaptées au contexte territorial (social, économique et environnemental). Ces projets ont donné naissance à des initiatives de territoire innovantes comme la charte forestière (dynamique de territoire en faveur de la gestion durable du paysage bocager). Enfin, la Communauté de Communes a été lauréate dans la liste des « territoire à énergie positive dans la croissance verte » du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer de Ségolène Royal en 2017. Plusieurs éléments laissent à penser que la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges est exemplaire, mais cette question mérite à elle seule une étude complète.

- **Hypothèse 5 : Les particuliers ne font pas le lien entre enjeux environnementaux et aménagement des jardins privés**

Les nouveaux enjeux climatiques sont connus des sondés. En plus de cela, la plupart ont remarqué un changement dans le climat. Mais à la question : est-ce que ces enjeux sont intégrés et compris au quotidien ? Il a été vu que ce n'est pas forcément le cas. En effet, une partie non négligeable des habitants ne se rend pas compte que la protection de l'environnement commence par un respect du micro-écosystème que représente leur jardin. De plus, la hausse des surfaces imperméabilisées démontre une méconnaissance de leur impact environnemental sur les nappes phréatiques. Enfin, un certain type de jardinier s'est manifesté. Profondément écologiste, ces personnes utilisent des produits phytosanitaires, minéralisent et imperméabilisent leur jardin. Ce gouffre entre les valeurs prônées et les actes démontrent une mauvaise compréhension de la situation environnementale actuelle et des solutions qui peuvent être mise en place au quotidien.

- **Hypothèse 6 : Le rapport au jardin est conditionné par la société et l'histoire**

Pour affirmer ou réfuter cette affirmation, le cas du confinement a été étudié. En effet, étant une crise majeure et inédite (pour les générations actuelles), le rapport au jardin, seul espace vert extérieure accessible allait être inévitablement bouleversé. Les questions sont donc : Comment ? Et est-ce que des situations similaires ont déjà été expérimentées par le passé par les sondés ?

Contrairement à ce qui a pu être observé dans les villes, le rapport au jardin n'a pas radicalement changé, mais a confirmé que celui-ci est indispensable. Aujourd'hui, aucune crise sociétale similaire récente n'a eu d'impact aussi visible que le confinement même si certains changements majeurs personnels s'en rapprochent.

Conclusion

A la question : « **Est-ce que la vision de la Communauté de Communes de la transition écologique est comprise par les habitants du Pays de Pouzauges et observe-t-on une appropriation de celle-ci dans leur parcelle de nature privée : le jardin ?** » les réponses sont multiples. En effet, la vision de la Communauté de Communes est comprise en partie. Mais les efforts d'aménagements fait pour préserver et mettre en valeur le bocage et l'environnement ne sont que peu réappropriés par les habitants. En effet, une partie importante des jardins du Pays de Pouzauges ne sont pas aménagés en lien avec le bocage. En artificialisant leur parcelle avec du béton, du goudron et des matériaux inertes, la majorité des habitants, avec parfois l'aide d'une entreprise du paysage, démontrent qu'ils n'ont pas conscience que leur jardin est un petit écosystème faisant partie intégrante de la nature environnante.

Mais lors des échanges avec les sondés, il est visible que ceux-ci ont un véritable attachement au bocage. Un Plan d'action (Cf Annexe 4) a donc été élaboré par un Comité de Pilotage (paysagistes, élus, habitants, chargés de missions, professeurs, etc) afin d'inciter les habitants du Pays de Pouzauges à se réapproprier le bocage dans leur jardin. Il a pour but de travailler sur la vision du jardin-salon déconnecté de la nature, de mieux communiquer sur les actions de la Communauté de Communes et de construire avec les entreprises du paysages des prestations plus respectueuses de l'environnement.

Dans la suite de cette étude, il serait intéressant de prendre en compte la liberté de faire dans les propriétés privées. Il semblerait que le principe actuellement appliqué aux jardins actuels est « Je fais ce que je veux de mes biens ». Mais est-ce vraiment le cas ? Durant les entretiens semi-directifs, il n'a pas été rare de rencontrer des jardiniers curieux qui abordaient les sondés dans leurs jardins pour discuter de jardinage. Des jardins basés sur le modèle ouvrier, oubliés depuis plusieurs années pourraient-ils augmenter ces coopérations entre les jardiniers ? De même, ce territoire possède une forte présence d'associations environnementales impliquées dans la transition des jardins. Il faut certes, continuer à soutenir ces associations mais il peut être aussi intéressant d'impliquer d'autres associations (sportives, artistiques, culturelles) pour sensibiliser au maximum la population du territoire.

Ce mémoire est une introduction au sujet de l'appropriation des espaces extérieurs par les habitants du territoire. De nombreuses questions restent en suspens et mériteraient une étude à elles seules comme par exemple une étude sur l'exemplarité de la Communauté de Communes ou comment mettre en place une campagne de communication ciblée permettant de sensibiliser tous les habitants du territoire aux enjeux environnementaux.

Bibliographie

Académie Française. *Premier tome de la 9ème édition du dictionnaire*. [s.l.] : [s.n.], 1992.

Aggeri G. *La nature sauvage et champêtre dans les villes: Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier*. 2006.

B.B. Lin et al. *How green is your garden : Urban form and socio-demographic factors influence yard vegetation, visitation, and ecosystem service benefits*. 2016.

Bhatti M., Church A. « Home, the culture of nature and meanings of gardens in late modernity ». *Housing Studies* [En ligne]. 2004. Vol. 19, n°1, p. 37-51. Disponible sur : < <https://doi.org/10.1080/0267303042000152168> >

Bhatti M., Church A. « Cultivating Natures: Homes and Gardens in Late Modernity ». *Sociology* [En ligne]. mai 2001. Vol. 35, n°2, p. 365-383. Disponible sur : < <https://doi.org/10.1177/S0038038501000177> >

Boudes P., Glatron S. *Pratiques et représentations de la nature en ville _ la territorialisation de l'environnement par les Parisiens*. 2016.

Cameron R. W. F., Al. *The domestic garden – Its contribution to urban green infrastructure*. 2012.

CAUE de Vendée. *Guide méthodologique de la gestion différenciée - deuxième édition*. 2015.

Cerema. *Vers des territoires résilients VF.pdf*.

Cerema. *Territoires résilients*.

Cerema. « Résilience urbaine et Sécurité des territoires ». p. 136.

Cerema. *L'artificialisation et ses déterminants d'après les Fichiers fonciers*. 2019.

Cerema, Mathieu Ughetti. *les super pouvoirs des sols en bd*. 2019.

Colsaet A. « Gérer l'artificialisation des sols : Une analyse du point de vue de la biodiversité ». 2017. p. 98.

Commissariat général au développement durable. *Un tiers du territoire joue un rôle irremplaçable pour la biodiversité*. 2019.

Consoglobe. « Teq CO2 ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.consoglobe.com/represente-tonne-c02-4127-cg> > (consulté le 22 mars 2020)

CPIE Sèvre et Bocage. *Portraits de jardiniers, savoir-faire au naturel en bocage vendéen*. [s.l.] : [s.n.], 2013.

Darly, Doyon & Loudiyi. *Le rôle des acteurs privés dans la fabrique des espaces ouverts. Capital social et action publique dans les agglomérations urbaines*. 2015.

Fosse J. « « Zéro artificialisation nette » : quels leviers pour protéger les sols ? ». 2019. p. 112.

France Stratégie. *Présentation Zéro artificialisation nette*. 2019.

Frileux P. « À l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire ». *Ethnologie française* [En ligne]. 2010. Vol. 40, n°4, p. 639. Disponible sur : < <https://doi.org/10.3917/ethn.104.0639> >

Glatron S., Grésillon É., Blanc N. « Les trames vertes pour les citadins : une appropriation contrastée à Marseille, Paris, Strasbourg ». *developpementdurable* [En ligne]. 12 juillet 2012. n°Vol. 3, n° 2,. Disponible sur : < <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9297> > (consulté le 26 août 2020)

Godet M. « Créativité et innovation dans les territoires ». 2010. p. 7.

Huteau H. « Où en est-on du zéro artificialisation nette ? ». In : *La gazette des communes* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2019. Disponible sur : < <https://www.lagazettedescommunes.com/627839/ou-en-est-on-du-zero-artificialisation-nette/> >

Ifop, Unep. *Les français et leur jardin : une relation en transition*. 2019.

INRA, ISFSTTAR. « Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols : déterminants, impacts et leviers d'action ». 2017. p. 8.

Insee. « Statistiques Population - Pays de Pouzauges ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-248500464#tableau-POP_G2 >

Insee. « CSP Ouvrier - définition et limites ». [s.l.] : [s.n.], 2003. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleAgregree/6?champRecherche=false> >

Institut national de la statistique et des études économiques (France). *Tableaux de l'économie française*. [s.l.] : [s.n.], 2020. ISBN : 978-2-11-151245-0.

Jousseau V. « Suffit-il de densifier? Trois réflexions sur les enjeux d'un urbanisme rural contemporain ». 2016. p. 15.

La rue pour tous. *Guide jardinons nos rue*.

Larramendy S. *Conception écologique d'un espace public paysager*. 2014.

Marie M. « Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local: Enseignements à partir de l'étude des cas de Rennes, Caen et Alençon ». *vertigo* [En ligne]. 5 octobre 2019. n°volume 19 numéro 2,. Disponible sur : < <https://doi.org/10.4000/vertigo.26215> > (consulté le 4 mars 2020)

Marie N. « Aides à la rénovation des logements : l'Anah atteint ses objectifs ». In : *La gazette des communes* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2020. Disponible sur : < <https://www.lagazettedescommunes.com/659855/aides-a-la-renovation-des-logements-lanah-atteint-ses-objectifs/> >

Meyer Grandbastien A. *Perception écologique et sociale de la biodiversité des espaces verts urbains publics*. 2019.

Ministère de la Transition écologique et solidaire. *Plan Biodiversité*. 2018.

Ministère de la Transition écologique et solidaire. *Ma commune sans pesticide*.

Musy M. « Comment prendre en compte le végétal dans l'espace urbain ? » In : *Une ville verte*. [s.l.] : [s.n.], 2014.

Oillic P., Yengué J. L., Génin A. « Le jardin individuel au cœur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France ». *vertigo* [En ligne]. 2012. n°Volume 12 Numéro 2,. Disponible sur : < <https://doi.org/10.4000/vertigo.13023> > (consulté le 23 janvier 2020)

Partageons les jardins. « Différents types de jardin ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://partageonslesjardins.fr/jardins-collectifs/> >

Patrick Moquay et Vincent Piveteau. *Jardins en politique avec Gilles Clément*. [s.l.] : [s.n.], 2018.

Pays de Pouzauges. *Synthèse du Diagnostic PCAET - CC Pays de Pouzauges*. 2019a.

Pays de Pouzauges. *Arrêté PADD Pays de Pouzauges*. 2019b.

Quenardel A. « Des petits jardins dans un « grand jardin »: Inventaire, étude et compréhension d'un phénomène jardinier furtif à Saulx-les-Chartreux (91) ». *ethnoecologie* [En ligne]. 2015. n°8,. Disponible sur : < <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2356> > (consulté le 23 janvier 2020)

Royal S. « La France exemplaire - Territoires en action ». 2017. p. 72.

Ruelle J. *Jardins privé bruxellois : de leurs impacts environnementaux à leur intégration dans le maillage vert régional*. 2012.

Schwartz C., Consalès J. *Compte rendu de fin de projet : Jassur*. 2016.

SCOM Est-Vendéen. *Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets*. 2018.

Shampa Mazumdar, Sanjoy Mazumdar. « Immigrant home gardens: Places of religion, culture, ecology, and family ». [s.l.] : [s.n.], 2012. Disponible sur : < <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2011.12.020> > (consulté le 23 janvier 2020)

Trame verte et bleue. « Trame Verte et Bleue ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/qu-est-ce-que-trame-verte-bleue/definitions-trame-verte-bleue?language%25253Den=fr&language%253Den=fr> > (consulté le 31 mars 2020)

Valhor. *Chiffres clés des entreprises du paysage*. 2017.

Villar C. « LA RESILIENCE, UN OUTIL POUR LES TERRITOIRES ? ». 2014. p. 8.

Wikipedia. « Communauté de Commune Pays de Pouzauges ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_de_communes_du_Pays-de-Pouzauges > (consulté le 20 janvier 2020)

« Minéralisation ». In : *Aménager ma maison*. [s.l.] : [s.n.], 2016.

Patrick Moquay et Vincent Piveteau - 2018 - Jardins en politique avec Gilles Clément.pdf.

« Imperméabilisation ». In : *Habitat presto*. [s.l.] : [s.n.], 2019.

Dictionnaire Larousse. [s.l.] : [s.n.], pas de date.

Annexes

Annexe 1 : Questions à l'intention des sondés interrogés durant les entretiens semi-directifs

Lecture du questionnaire : Question (NOTES ET REFLEXIONS SUR LE POURQUOI DES QUESTIONS)

Introduction :

Je suis stagiaire et je travaille sur le cadre de vie des habitants du Pays de Pouzauges. Je vous propose donc de discuter autour de plusieurs thèmes : les espaces publics et votre espace privé. Cet entretien sera anonyme et utilisé uniquement pour mon étude. Serait-ce possible de vous enregistrer ? Cela me permet de prendre en note plus facilement. A savoir que ce n'est pas un quizz, qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses !

Mots interdits : sciences sociales, école d'agro, environnement

- **Qui êtes-vous ?**

Pour commencer, parlons de vous !

- 1- Dans quelle commune habitez-vous ?
- 2- Quel est votre métier et pourriez-vous m'indiquer dans cette liste à quelle catégorie socio-professionnelle vous appartenez ?
 - 1 Agriculteurs exploitants
 - 2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 - 3 Cadres et professions intellectuelles supérieurs
 - 4 Professions intermédiaires (Professeurs, religieux, fonction publique, techniciens, contremaitres)
 - 5 Employés
 - 6 Ouvriers
 - 7 Retraités
 - 8 Autres personnes sans activités professionnelles (Chômeurs n'ayant jamais travaillés, étudiants, sans activités sauf retraités, militaires du contingent)
- 3- Êtes-vous originaire du Pays de Pouzauges ou du département ?
[Si Non] de quel département êtes-vous originaire ? Pourquoi vous êtes-vous installé ici ?
- 4- Quels sont vos centres d'intérêts ? (EST-CE QUE JARDINER EN FAIT PARTIE ?)

- **Espaces publics (entretenu par les communes)**

Maintenant, j'aimerais que l'on discute de la gestion et de l'entretien des espaces publics ainsi que de votre cadre de vie, c'est-à-dire l'environnement dans lequel vous vivez (espaces verts, nature environnante, quartier et commune, etc)

- 5- Selon vous, à quel territoire de proximité appartient votre commune ? (ESPACE GEOGRAPHIQUE AYANT UNE IDENTITE COMMUNE DEPENDANT D'UNE ENTITE ADMINISTRATIVE)

Le territoire que j'étudie est composé de l'ensemble des communes du Pays de Pouzauges et est géré de concert par les communes et la communauté de communes.

6- Connaissez-vous la communauté de commune ? Que représente-t-elle pour vous ? Quel est son rôle ?
Mais encore ?

(EST-CE QUE LE ROLE DE LA CCPP EST CONNU ET CLAIR ?)

7- Pourriez-vous me donner un ou des mot(s) clé(s) qui vous vient(iennent) à l'esprit lorsque vous pensez à ce territoire ? (IDENTITE PROPRE ? SI OUI, LAQUELLE ?)
Pourriez-vous m'expliquer plus en détails ce ou ces mot(s) clé(s) ?

8- Pourriez-vous me donner un ou des mot(s) clé(s) qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez à votre commune et ses espaces verts ? (EST-CE QUE LE TRAVAIL FAIT PAR LES COMMUNES POUR METTRE EN AVANT LES ESPACES VERT EST REMARQUE ?)

Pourriez-vous m'expliquer plus en détails ce ou ces mot(s) clé(s) ?

9- Pourriez-vous me donner le ou les mot(s) clé(s) qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez à votre cadre de vie idéal ? Pourriez-vous m'expliquer plus en détails ce ou ces mot(s) clé(s) ? (DEUX CHOSES A SAVOIR ICI : EST-CE QUE LE CDV ACTUEL EST CELUI ATTENDU + EST-CE QUE LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT EST IMPORTANT POUR LES HABITANTS ?)

10- Pourriez-vous me noter sur 10 l'importance des choses suivantes dans votre cadre de vie?

- Espaces verts dans la commune
- De la nature près de chez vous (EST-CE QUE LES RURAUX SONT DESENSIBILISES A LA NATURE A FORCE D'ETRE PRES D'ELLE ?)
- Une interaction privilégiée avec vos voisins (REGARD DES AUTRES ? ESTIMER LES INTERACTIONS « AU DESSUS DE LA PALISSADE »)
- Un jardin

11- Avez-vous entendu parler des projets d'entretien et de gestion des espaces publics de votre commune ? (Parcs, voiries, cimetière, etc)

[Oui] Avez-vous des exemples ? Comment en avez-vous entendu parler ?

[Non] Avez-vous une idée de pourquoi vous n'en avez pas entendu parler ?

(EST-CE QUE LA COMMUNICATION DES COMMUNES ET DE LA CCPP SUR LA GESTION DIFFERENCIEE EST EFFICACE ?)

12- Dites-moi si vous avez déjà entendu parler de ces termes, où vous les avez entendus et ce qu'ils représentent selon vous : Gestion différenciée, trame verte et bleue, PLUi, écosystème, biodiversité

- **Espace privé**

En milieu rural, la plupart des habitants ont accès à un espace privé spécifique : le jardin. Il est estimé que plus de 90% des habitants du territoire de la communauté de commune possèdent un terrain.

13- Pourriez-vous me parler de votre jardin ? (BUT : FAIRE PARLER LE PLUS POSSIBLE SANS INTERVENIR AVANT DE PRECISER AVEC LES QUESTIONS D'APRES)

14- Selon vous que représente pour vous un jardin ? Auriez-vous une définition ?
donnez-moi un ou des mot(s) clé(s)

- 15- Pourquoi avez-vous un jardin ? Quels sont vos principaux usages ?
- 16- Avez-vous choisi ou non d'avoir un jardin ? Pourquoi ?
- 17- Quels sont vos souvenirs les plus marquants dans votre jardin ?
- 18- *[Photos type de jardin]* Quelle photo représente le plus votre jardin ?
- 19- *[Photos type de jardin]* Quelle photo représente votre jardin idéal ? (QUELLES SONT LES ATTENTES EN TERME D'AMENAGEMENT ? EST-CE EN ADEQUATION AVEC LA VISION DE LA CCPP ?)
- 20- *[Photos type de jardin]* Quelle photo représente le plus le jardin de vos parents ? (DE QUELLE FAÇON ONT EVOLUES LES JARDINS ?)

J'aimerais aborder avec vous maintenant un aspect un peu plus technique dans votre jardin. Je vais vous décrire des pratiques courantes dans l'aménagement et l'entretien d'un jardin et vous me direz si elles sont présente dans votre jardin.

- 21- Gazon synthétique,
 Gazon entretenu, (type green de golfe)
 Arroser le jardin,
 Utilise l'eau de pluie,
 Potager,
 Plantes aromatiques,
 Arbustes/plantes à fruits (etc)
 Compost
 Fleurs,
 Arbres,
 Haies,
 Plantes ornementales exotiques (palmiers, oliviers, phormium, cordyline)
 Phyto,
 Carrelage,
 Surface minéralisée, (cailloux, dalles en pierre, rochers, etc)
 Surface bétonnée
 Surface en enrobé,
- 22- Je vais vous citer plusieurs techniques de jardinage. Pouvez-vous me dire si vous les connaissez et si vous les avez déjà utilisé dans votre jardin ?
 Paillage (POSER DE LA PAILLE/TOILE? POUR EMPECHER LES ADVENTICES DE SE DEVELOPPER)
 mélange de plantes (fleurs, légumes, arbustes)
 Traitements à partir d'extraits de plantes
 Couverture végétal (pas de terre à nu)

[Questions à poser si sujet non abordées]
 TRANSITION

- 23- Quelle est la surface de votre jardin ?

24- Quels sont les aménagements les plus importants fait dans votre jardin ? Quand les avez-vous fait ?

25- Avez-vous parfois recourt à des professionnels du jardin ?

[Si Pro] Pourquoi faites-vous intervenir un professionnel du jardin ? (RQ : GARDER EN TETE QUE C'EST DEFISCALISE)

Sur quelle partie du jardin intervient-il ?

- **Questions annexes**

Pour finir cette discussion, j'aurais quelques questions concernant l'actualité.

26- Comment avez-vous utilisé votre jardin pendant le confinement ?

27- *[Si pas abordé]* Était-ce votre utilisation habituelle ? Pourquoi ?

28- *[Si utilisation différente]* Avez-vous déjà eu un rapport à votre jardin similaire dans une autre période de votre vie ? (EST-CE QUE CETTE SITUATION EST INEDITE OU ON PEUT LA RETROUVER A CHAQUE FOIS QU'IL Y A UNE PERTURBATION MAJEURE DANS LA VIE DE CES PERSONNES ?)

[Oui] Laquelle ? Quels sont les points communs entre ces deux situations ?

Nous venons donc de vivre une période particulière liée au corona virus. Je vais vous citer plusieurs facteurs favorisant la diffusion d'une maladie souvent évoqués dans la presse.

29- Selon vous, quel(s) facteur(s) sont le ou les plus important ?(EST-CE QU'UN LIEN ENTRE LE CORONA ET LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX EST FAIT ?)

- Les échanges internationaux/humain
- La destruction de la biodiversité
- Les oiseaux
- Animaux d'élevage

En parlant toujours de sujets évoqués dans les médias,

30- Avez-vous remarqué une évolution quelconque dans le climat ces dernières années dans votre quotidien ? Qu'en pensez -vous ?

31- Je vais vous donner quelques chiffres communément utilisés et vous allez me dire s'ils vous semblent vrai ou faux :

- Sur le Pays de Pouzauges : Les résidents/habitants consomment environs 30% de l'énergie et produisent plus de 10% des Gaz à effet de serre (source : PCAET)
- 1/3 du territoire joue un rôle irremplaçable pour la biodiversité (c'est à à dire que si une partie de ce territoire disparaît, elle ne pourra pas être restaurée) (source : Ministère de la transition écologique et solidaire)
- En France, 5000 km² sont artificialisés tous les 8 ans (c'est-à-dire que l'on transforme des espaces naturels en ville, quartiers, routes etc). En sachant que la vendée fait 6000 km² (source : Plan biodiv)

A savoir qu'ils sont tous vrais ! être positif sur l'artificialisation

Fin : Merci beaucoup pour votre temps et vos réponses. Mon analyse sera faite dans l'été et les résultats seront disponibles à la rentrée. Si vous souhaitez les recevoir, vous pouvez me donner votre adresse mail. N'hésitez pas à me poser des questions si certaines choses n'ont pas été claires.

Annexe 2 : Représentativité de l'échantillon

Tranches d'âge	Homme	Femme	Total
Jeunes actifs (18-35 ans)	7	7	14
Actifs (36-63 ans)	13	17	30
Retraités (64 ans et plus)	14	2	16
Total	34	26	60

Tranches d'âge	Etude	Moyenne nationale (Insee)
Jeunes actifs (18-35 ans)	22%	23%
Actifs (36-63 ans)	51%	50%
Retraités (64 ans et plus)	27%	27%

Classes socio-professionnelles (CSP)	Etude	Insee (Pays de Pouzauges)
1 Agriculteur exploitant	5%	5%
2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8%	5.1%
3 Cadres et professions intellectuelles supérieures	2%	5.3%
4 Professions intermédiaires	15%	16.3%
5 Employés	30%	12.6%
6 Ouvriers	8.3%	32.1%
7 Retraités	23.3%	22.1%
8 Autres personnes sans activité professionnelle	8.4%	1.6%

A savoir (Insee - 2003) que la frontière entre la CSP Ouvriers a des frontières floues avec les CSP Artisans, commerçants et chefs d'entreprise et Employés. Certaines professions sont difficilement classable. De plus, cette classe est difficilement joignable.

De plus, le pourcentage élevé de la CSP Autres personnes sans activité professionnelle est largement explicable par leur disponibilité en journée (contrairement aux actifs).

Annexe 3 : Construction des profils de jardiniers

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide												
G2 : <input type="text" value="X"/> <input type="text" value="✓"/> <input type="text" value="fx"/> =NB.SI(B2:E2;"Oui")+NB.SI(H2;"OUI")												
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
	Facteurs d'épidémie ?	Mot(s) clé(s) : Jardin lié à la destruction ?	Mot(s) clé(s) : biodiversité/nature	Cadre de vie idéal : Environnement/nature	Pourquoi avoir un jardin : Nature/Biodiversité	Aménagements importants liés à la biodiversité		Principaux usages : observation biodiversité/nature		Gazon synthétique	Gazon entretenu	
1	Echanges	on biod	nature	nt/nature	versité	biodiversité	Y	X				
2	Oui	Oui		Oui	Oui		3		2	Non	Non	C
3	Oui		Oui	Oui		Oui	2		1	Non	Non	C
4	Oui			Oui			1		2	Non	Non	C
5	Oui		Oui	Oui			2		2	Non	Non	C
6	Oui						0		2	Non	Non	C
7		Oui					1		1	Non	Non	C
8	Oui		Oui				1		1	non	oui	o
9	Oui						0		2	oui	oui	o
10		Oui			Oui		2		0	Non	Oui	C
11	Oui	Oui		Oui			2		0	Non	Non	C
12	Oui	Oui	Oui			Oui	2		-2	Non	Non	C
13	Oui						0		0	Non	Non	C
14		Oui	Oui	Oui		Oui	4	Oui	1	Non	Non	N
15	Oui						0		0	Non	Non	C
16	Oui						0		1	Non	Oui	C
17					Oui		1		0	Non	Oui	C

Axe 1 : Changer le regard des particuliers sur leur jardin

Contexte

Le particulier est le principal acteur avec lequel travailler pour amorcer une transition des jardins. La notion de ce qui est beau est central. 30 % des jardins du territoire sont aménagés de façon très minérale et imperméabilisée. A cela, il faut ajouter que 43% des jardins sont aménagés d'une façon assez classique (devanture goudronnée, pelouse et peu de travail au niveau du bocage). Nous pouvons donc conclure que les jardins actuels sont peu, voir pas en adéquation avec le bocage et pour certains même peu respectueux de l'environnement (notamment les dégâts occasionnés par les surfaces imperméables)

Objectifs

- Changer la perception et le regard des particuliers (notion de beau et de propreté)
- Changer l'approche du jardin (aménagement et utilisation) pour réintroduire progressivement le bocage

Actions

1. Proposer une alternative au jardin-salon « propre »
 - Faire/développer des conférences ou des cours portant sur « comment faire son jardin ? » et/ou un livret à destination des habitants sur les pratiques de base en jardinage. Le but étant de diminuer les pratiques du jardin qui pourraient être mauvaises pour l'environnement. (phyto, introduction d'espèces invasives, etc)
 - Dans un second temps : Ré-embocager et ré-ensauvager les jardins (Cf Axe 3). Proposer d'autres modèles de pratique du jardin pour sortir du « jardin catalogue »/« maison catalogue » et redonner une place au sauvage.
2. Travailler sur l'habitat
 - Sensibiliser les particuliers qui construisent (habitat/bâtiment) : Proposer des conseils sur l'aménagement du jardin (axé sur le bocage et le naturel) à l'instar de l'aide à l'énergie.
 - Intégrer le jardin à la réflexion bioclimatique sur le projet de rénovation et neuf (En lien avec le PCAET)
 - Adapter ou réinterpréter les outils réglementaires comme le PLUi pour favoriser les projets en adéquation avec le bocage.

Périmètre de l'action et partenaires potentiels

Périmètre : Pays de Pouzauges

Partenaires potentiels : Associations environnementales (CPIE Sèvre et Bocage ou autres), structures conseils (CAUE ou autres)

Evaluation

- Re faire une typologie de visu sur une ortho cartographie dans plusieurs années pour estimer l'évolution des jardins
- Interroger les habitants sur la perception de leur jardin actuel et comparer les mots clés

Axe 2 : Faire évoluer la communication

Contexte

La Communauté de communes communique sur ses actions liées à l'environnement. Mais les messages véhiculés peuvent ne pas être reçus ou mal compris. L'exemple le plus marquant est la diversité des définitions relevées pour des mots comme « biodiversité » ou « écosystème ». De même, la gestion différenciée ou la trame verte et bleue, pilier des politiques environnementales sont très souvent inconnues ou très mal comprises. Il est donc prévisible de remarquer que l'aménagement actuel des jardins ne correspond pas à la vision de territoire que se donne la Communauté de communes.

Objectifs

- Renforcer le lien entre la collectivité et les habitants du territoire
- Communiquer avec un vocabulaire commun pour mieux sensibiliser les habitants
- Trouver une forme de communication adaptée pour véhiculer les messages

Actions

1. Mieux communiquer sur l'existant
 - Harmoniser les pratiques des autres organismes gestionnaires des espaces (Agence Routière Départementale, instance agricole, etc) pour rendre la communication plus efficace (la même sur tout le territoire)
 - Communiquer plus efficacement et plus régulièrement sur les actions menées
Exemples :
 - o *Panneaux d'informations plus fréquents*
 - o *Aller à la rencontre des particuliers (marchés, évènements culturels, etc)*
 - o *Proposer des journées thématiques sur le sujet*
2. Communiquer autrement
 - Les mots tels que « biodiversité » ou « environnement » étant mal connus, un vocabulaire commun doit être mis en place avec des mots compréhensibles par tous.
Exemple : le mot bocage désignant le paysage et l'environnement à protéger
 - Dissocier « milieu naturel » et « écologie » : Habiter dans un milieu rural naturel ne signifie pas que les habitudes respectent l'environnement
 - Faire des espaces publics des espaces multifonctions désimperméabilisés (Vivrier, biodiversité, esthétique, etc) qui seront visuellement reconnaissables (pourra faire office d'exemple pédagogique)
Exemples :
 - o *Plantation d'arbres fruitiers : anticiper les récoltes et l'utilisation*
 - o *Former les agents sur la médiation avec les habitants*

- *Se calquer sur le projet incroyables comestibles*
 - Apporter de la connaissance : Créer un bruit de fond permanent en soutenant et valorisant les initiatives. Favoriser un modèle de jardin multifonction (agrément, potager) : S'appuyer sur le « chez soi » pour ouvrir à l'interdépendance, la solidarité, le transfert de savoir-faire
- Exemples :*
- *Créer un kit de jardinage pour les écoles en complément de potentiels projets de potager (pour les enfants, permettant de maintenir le potager pendant les vacances, etc)*
 - *Valoriser les jardinier dits « exemplaires » ou « à suivre » (bulletin, ateliers, etc)*
 - Créer une campagne de communication liée à toutes les idées précédentes avec plusieurs messages adaptés aux différentes classes d'âge

Périmètre de l'action et partenaires potentiels

Périmètre : Pays de Pouzauges

Partenaires potentiels : Communes, associations locales

Evaluation

- Re demander les définitions des mots utilisés dans la communication externe de la CCPP et voir si la compréhension est plus grande

Axe 3 : Travailler sur le concept d'Eco-jardinier dé-paysagiste

Contexte

Les paysagistes sont limités par les demandes des clients. Mais, il a été remarqué que les clients sélectionnaient d'avance le type de paysagiste en fonction du type de projet voulu (création minéralisée, entretien de pelouse, entretien ou projet en accord avec le bocage, etc). En accord avec l'Axe 1, si le regard des particuliers sur leur jardin peut changer, les paysagistes peuvent aussi impulser cette tendance en changeant une partie de leur prestation. Réensauvager un jardin signifie aussi plus d'entretien, ce qui peut être une source de revenu pour les professionnels.

Objectifs

- Etablir un lien et une compréhension entre les professionnels du jardin du territoire, la Communauté de communes et les élus : comprendre les enjeux des paysagistes mais aussi communiquer sur les attentes de la Communauté de communes et des différentes commissions.
- Impulser une évolution dans les prestations (plus d'entretien naturel et moins de création minérales et imperméables)

Actions

1. Développer les métiers de l'entretiens plutôt que de création minérale

Les éco-jardiniers pratiquent déjà le dé-paysagement en proposant en grande partie des contrats d'entretien plutôt que de création de salon-jardin.

- Développer un label d'éco-jardinier dé-paysagiste

- Soutenir et développer les labels déjà existants (« maison fleurie » « paysage de votre commune » du CAUE par exemple)
 - Soutenir les micro entreprises (ex : ESAT) pour aider les personnes âgées ou n'ayant pas le temps à un coût raisonnable dans des projets d'entretien
2. Travailler avec les paysagistes conventionnels à une évolution de leur métier
- Créer des groupes de travail autour de sujets tels que « Comment promouvoir le bocage chez les clients privés ? » ou « Viabilité économique de l'entretien des jardins »

Remarque : Il est vrai que conseiller un professionnel sur une « bonne façon » de travailler peut-être sensible. Le but est ici de lancer le débat entre professionnels pour amorcer une transition vers des pratiques en adéquation avec la préservation du bocage dans les jardins.



Périmètre de l'action et partenaires potentiels

Périmètre : Pays de Pouzauges et alentours

Partenaires potentiels : CRPF, Associations environnementales (CPIE Sèvre et Bocage ou autres), ESAT, CAUE, LPO

Evaluation

- Enquête auprès des différents experts (paysagistes, jardinerie et chargés de mission) pour voir si une évolution des pratiques a été observée
- Constitution d'un groupe de travail entre la Communauté de communes et les Professionnels du jardin

 	Diplôme : Ingénieure Agronome Spécialité : Génie de l'environnement Spécialisation / option : Agriculture Durable et Développement Territorial Enseignant référent : Philippe Boudes
Auteur(s) : Emma Dauphin Date de naissance* : 06/05/1996	Organisme d'accueil : Communauté de Communes du Pays de Pouzauges Adresse : La fournière – 85700 Pouzauges
Nb pages : 49 Annexe(s) : 11	Maître de stage : François Papin
Année de soutenance : 2020	
Titre français : Appropriation sociale de la transition écologique: pratiques et représentations des jardins privés	
Titre anglais : Social appropriation of the ecological transition: practices and representations of private gardens	
Résumé (1600 caractères maximum) : Une observation empirique a relevé que les jardins privés du territoire perdaient leur identité paysagère au profit de jardins-salons artificialisés. Pour comprendre et prouver cette observation, une étude composée de trois travaux a été menée. Tout d'abord un pré diagnostic territorial auprès d'experts pour comprendre les enjeux du territoire, puis des entretiens semi-directifs auprès de la population pour comprendre la perception et la représentation du jardin privé mais aussi du cadre de vie et enfin une cartographie afin de savoir quels types de jardins se trouvent sur le territoire. Il existe un véritable enchevêtrement de relations sociales gravitant autour du jardin qui n'est pas isolé dans l'espace et le temps. Les habitants, bien que peu conscients de l'apport de leur jardin privé à un écosystème plus large sont sensibles aux enjeux environnementaux actuels. La Communauté de Communes et les Communes sont toutes désignées pour aider les habitants à réinviter le bocage dans leur jardin. Mais pour cela, il leur faudra adapter leur façon de communiquer en prenant en compte que le territoire comprend plusieurs groupes de personnes et de jardiniers ayant un vocabulaire et des codes sociaux spécifiques. Cette étude est l'introduction a un projet plus large visant à revaloriser la nature dans les espaces privés et établir un lien vivant entre les instances locales et les habitants.	
Abstract (1600 caractères maximum) : Empirical observation has shown that the private gardens in the area lost their landscape identity in favour of artificial garden. In order to understand and prove this observation, a study consisting of three works was carried out. First of all, a pre-diagnosis of the territory was carried out with experts to understand the issues at stake, then semi-directive interviews with the population to understand the perception and representation of the private garden but also of the living environment, and finally a cartography to find out what types of gardens are found on the territory. There is a real tangle of social relations revolving around the garden which is not isolated in space and time. The inhabitants, although little aware of the contribution of their private garden to a wider ecosystem, are sensitive to current environmental issues. The Community of communes and the Communes are all designated to help the inhabitants to reinvite the bocage in their garden. But to do this, they will have to adapt their way of communicating, taking into account that the territory includes several groups of people and gardeners with specific vocabulary and social codes. This study is the introduction to a wider project aimed at revaluing nature in private spaces and establishing a living link between the local authorities and the inhabitants.	
Mots-clés : Jardin privé, Cadre de vie, transition écologique, Intercommunalité, lien	
Key Words: Private garden, Living environment, Ecological transition, Intercommunality, link	

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires